

Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 22 Rajeb 1441
17 Mars 2020

N° 22

36^{ème} année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés	
Autres sociétés	698
Gestion de Sociétés	
Homologation de résolutions	698
Fonds de Commerce	
Vente et location de fonds de commerce.....	703
Associations, Partis, Syndicats et Syndics	
Associations et syndicats	709
Actes Judiciaires	
Ventes aux enchères publiques	711
Avis aux créanciers.....	715
Convocations	
Sociétés anonymes	716
Sociétés à responsabilité limitée	723
Autres sociétés	723
Divers	
Avis au public.....	723
Rectificatifs	724
Bilans et Comptes Financiers	
Bilan de l'Union Financière SALAMBO SICAV	725
Bilan de l'Union Financière ALYSSA SICAV.....	728
Bilan de C.I.F.E.D.A	731

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Création d'un groupement de développement Agricole

Suite à la demande de création d'un GDA en date du 10/4/2012 sous le numéro 11/2012. Il a été créé un Groupement de Développement Agricole Comme suit :

Secteur : Ain Ksiba

Délégation : KSOUR

Dénomination "S.O.10"

Zone d'activité : - EL Hmidet - Ghouassmia

Siège social : Ain Ksiba

- Nom du président du conseil d'administration Barhoumi Tarek.

Missions : La protection et l'équipement du périmètre d'intervention et l'exploitation des systèmes d'eau.

L'accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2020T00370SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

Réalisation de l'augmentation de capital

BANQUE ZITOUNA

Matricule fiscal : 1120822H

Registre de commerce : B024162142009

Affiliation CNSS N° : 275507-27

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2019 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela, enregistrement numéro 19501233 quittance n°44457 en date du 02 mai 2019, il a été décidé :

1/ D'augmenter le capital social de 120.000.000DT à 190.000.000 DT et ce, par l'émission de 70.000.000 nouvelles actions ordinaires d'une valeur nominale de 1DT libérées entièrement à la souscription.

2/ Déléguer les pouvoirs au conseil d'administration réuni le même jour 30/4/2019 dont les délibérations ont fait l'objet d'un PV enregistré à la recette des finances Nelson Mandela sous le n°19801312, Quittance n°47224 en date du 9 mai 2019 pour arrêter les modalités de réalisation de l'augmentation de capital.

3/ Aux termes du PV de délibération en date du 5/7/2019 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela sous le n°19804175 Quittance n°5204 en date du 8/7/2019, le conseil d'administration a décidé de limiter l'augmentation de capital au montant souscrit soit 55.367.232 dinars et de porter ainsi le capital social de 120.000.000 à 175.367.232

La déclaration de souscription et de versement a été déposée auprès de Madame le receveur des finances à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 29/7/2019, sous le numéro 19804818 quittance n°5718 déclarant la souscription de 55.367.232 actions libérées entièrement.

Ainsi, l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence comme suit :

«Le capital social de la Banque est de 175.367.232 DT répartis en 175367.232 actions d'une valeur nominal de 1 DT chacune».

Dépôt légal :

Il a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 8/8/2019 deux exemplaires des documents suivants :

- Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2019 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela, enregistrement numéro 19501233 quittance n°44457 en date du 02 mai 2019

- La déclaration de souscription et de versement, enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de Sociétés 1er Bureau - Tunis le 29/7/2019, sous le numéro 19804818 quittance n°5718.

- La liste de souscripteur, enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau -Tunis le 29/7/2019, sous le numéro 19804816 quittance n°5714.

2020R00569SANB2

Augmentation de capital

SOCIETE LES INDUSTRIES NOUVELLES DU PLASTIQUE

«INOPLAST»

Société anonyme

Au capital de 27 500 000 Dinars

Siège social : Route de Mateur, Km 7 - Manouba

Identifiant Unique : 0000768 V

Matricule fiscal : 768 VAM 000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28/11/2019 enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 19/12/2019 sous les n°19501995 Quittance n°M055800, et de la Déclaration de Souscription et de Versement enregistrée à la REAS 1er bureau - Tunis le 6/3/2020 sous le n°20801691 Quittance n°2226, l'augmentation du capital social de la Société INOPLAST de la somme de treize millions sept cent cinquante milles dinars (13 750 000 DT) a été réalisée. Le capital social de la société INOPLAST passe ainsi de la somme de treize millions sept cent cinquante mille dinars (13 750 000 DT) à la somme de vingt-sept millions cinq cent mille dinars (27 500 000 DT).

Dépôt :

Il a été déposé au registre national des entreprises (RNE) de Manouba en date du 3/11/2020 sous le n°202021166, les actes suivants :

- Le PV du conseil d'administration du 6/11/2019 enregistré à Den-Den le 26/11/2019 sous le n° 19502850 Quittance n°62340.

- Le procès verbal de l'AGE et la déclaration de souscription et de versement ci-haut cités.

- Le certificat du conseil d'administration approuvé par le commissaire aux comptes daté du 28/11/2019 enregistré à la REAS 1er bureau de Tunis le 6/3/2020 sous le n°20801692 Quittance n°2229.

- Le rapport spécial du commissaire aux comptes du 28/11/2019 relatif à l'augmentation du capital.

- La liste des souscripteurs enregistrée à la REAS 1er bureau - Tunis le 6/3/2020 sous le n°20801690 Quittance n°2225.

2020R00581SANB2

Opération de vente des actions

DAVID ANDRE BERNARD BOURGEOIS

Sté BORAPLAST SA

Capital social : 240 000 Dinars Tunisiens

Adresse : 22 Rue du Mercure Z.I Ben Arous CP 2013

RC N° : B148292003

MF : 0839193J/A/M/000

La société BORAPLAST SA se base sur la décision de l'assemblée générale ordinaire du 6-11-2019, annonce la vente des actions de monsieur David André Bourgeois, suite la non libération du montant total relatif à l'augmentation du capital comme suit :

240 actions à la hauteur de 10 Dinars l'action, un montant total de 2400 Dinars.

2020R00589SANB2

Opération de vente des actions

ETABLISSEMENT PLASTIQUES BOURGEOIS

Sté BORAPLAST SA

Capital social : 240 000 DT

Adresse : 22 Rue du Mercure ZI Ben Arous CP 2013

RC N° : B148292003

MF : 0839193J/A/M/000

La société BORAPLAST SA se base sur la décision de l'assemblée générale ordinaire du 6-11-2019, annonce la vente des actions de la Société Etablissement Plastiques Bourgeois, suite la non libération du montant total relatif à l'augmentation du Capital comme suit :

5760 actions à la hauteur de 10 Dinars l'action, un montant total de 57 600 Dinars.

2020R00590SANB2

Avis aux actionnaires

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD

Société anonyme

Cotée au Marché Principal de La Bourse Des Valeurs Mobilières de Tunis

Au capital de 15 627 150 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 1,5 Sfax

Identifiant Unique : 0011599F

Il est porté à la connaissance des actionnaires que suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 février 2020, il a été décidé une augmentation de capital réservée d'un montant de 3 893 440 dinars pour porter le capital de 15 627 150 dinars à 19 520 590 dinars, et ce, par l'émission de 1 946 720 actions nouvelles d'une valeur nominale de (2) Dinars chacune, avec une prime d'émission unitaire de 3,650 DT par action, soit un total de prime d'émission de 7 105 528 dinars.

Cette augmentation de capital sera souscrite pour une valeur globale de 10 998 968 Dinars et réservée aux actionnaires suivants :

Mr Khaled Sellami - Nombre d'actions souscrites : 599 558 Montant souscrit au Nominal 1 199 116 - Prime d'émission 2 188 386,700 - Montant libéré par compensation 3 387 502,700

Mr Kais Sellami - Nombre d'actions souscrites : 196 640 Montant souscrit au Nominal 393 280- Prime d'émission 717 736,000- Montant libéré par compensation 1 111 016,000

Mr Mahdi Sellami - Nombre d'actions souscrites : 196 640 - Montant souscrit au Nominal 393 280 - Prime d'émission 717 736,000 - Montant libéré par compensation 1 111 016,000

Mr Sofiène Sellami - Nombre d'actions souscrites : 468 164 Montant souscrit au Nominal 936 328- Prime d'émission 1 708 798,600- Montant libéré par compensation 2 645 126,600

Mme Hend Sellami - Nombre d'actions souscrites : 242 859 Montant souscrit au Nominal 485 718- Prime d'émission 886 435,350- Montant libéré par compensation 1 372 153,350

Mme Chema Sellami - Nombre d'actions souscrites : 242 859 Montant souscrit au Nominal 485 718 - Prime d'émission 886 435,350 - Montant libéré par compensation 1 372 153,350

Total : Nombre d'actions souscrites : 1 946 720 - Montant souscrit au Nominal 3 893 440 - Prime d'émission 7 105 528,000 - Montant libéré par compensation 10 998 968,000

La libération des actions souscrites du nominal et de la totalité de la prime d'émission sera effectuée par compensation de créances échues liquides et exigibles inscrites sur le registre de la société «MPBS». A cet effet, il a été décidé la suppression totale du droit préférentiel de souscription au profit de ces actionnaires. La souscription à la dite augmentation devrait être exercée par les bénéficiaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. La souscription sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites avant les délais. Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionnée. L'assemblée générale extraordinaire du 17 février 2020 a délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital.

Le projet de l'augmentation du capital qui a fait l'objet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 17/02/2020 a été déposé au Registre National des Entreprises (RNE) le 4/3/2020 sous le numéro AC08622020.

2020X00480SANB2

Avis

En vertu de la décision de l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2019 dont le PV est enregistré à

la recette des finances en date du 9 mars 2020 sous la référence n°20701779.

Il a été autorisé l'émission des titres participatifs à hauteur de dix millions cent mille (10.100.000) Dinars d'une valeur nominale de dix (10) dinars chacun à souscrire exclusivement et à part égale entre l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ET AP) et Eni international Bv pour une période de 7 ans.

2020400692SANB2

Cooptation d'un nouvel administrateur

Nomination d'un Président Directeur Général

SICAV AVENIR

Société d'investissement à capital variable de catégorie mixte

Siège social : 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0438803G

Suivant procès-verbal enregistré le 20 février 2020, à la recette des finances à Charguia Tunis, sous le n°20801170, quittance 023482, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 2 mars 2020 sous le n°202017020, le conseil d'administration réuni le 17 février 2020, a décidé :

D'accepter la démission de Monsieur Nabil Frini de son poste d'administrateur et de président directeur général

De coopter Monsieur Dhia Ben Amor en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Nabil Frini, pour la période restant à courir de son mandat prenant fin à la date de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2020.

De nommer Monsieur Dhia Ben Amor en tant que Président Directeur Général.

2020400694SANB2

Augmentation de capital social et modification de l'article 6 des statuts de la société

MALL OF SFAX

Société anonyme

Au capital social de 1.000.000 DT

Siège social : Croisement de La Route Nationale 9 et de La Route Nationale 10, Sidi Daoud, 2046, La Marsa - Tunisie

Identifiant unique : 1594598 B

Matricule fiscal : 1594598B/N/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 novembre 2019, enregistré à la recette des finances La Marsa - Tunis le 15 novembre 2019 sous le numéro 19707130, quittance numéro M148127, dont une copie du projet a été déposée au Centre du Registre National des Entreprises le 20 novembre 2019 sous le numéro AC011982019, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, d'un montant global de 995.000 DT, pour le porter de 5.000 DT à 1.000.000 DT, et ce par l'émission de 99.500 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale chacune. L'article 6 des statuts de la Société a été modifié en conséquence.

Ont été déposés au Centre du Registre National des Entreprises, le 28 février 2020 sous le numéro 202016499, un exemplaire original de chacun du procès-verbal susmentionné, du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 novembre 2019 (enregistrement numéro 19707131, quittance numéro 148132), de la déclaration de versement et de souscription du 21 février 2020 (enregistrement numéro 20801301, quittance numéro 1622) et de la liste des souscripteurs et état des versements du 21 février 2020 (enregistrement numéro 20801299, quittance numéro 1620).

2020400719SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Changement de Gérant

A.G.B.International

Société à responsabilité limitée

Non Résidente

Capital social : 80 000 TND

Siège social : Zone Industrielle Sidi Abdelhamid Sousse 4000

Identifiant Unique : N°982143 B

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 janvier 2020, enregistré à la recette des finances de Sousse le 11 février 2020 enregistrement n°20700280, il a été résolu :

- D'accepter la démission de Monsieur Guichené des se fonctions de gérant de la société,

- De nommer en remplacement dans les mêmes fonctions Monsieur Gérard Russo, et de lui confier les pouvoirs les plus étendus pour conduire les activités de la société, pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction.

L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence.

1 exemplaire de ce document et de la déclaration du bénéficiaire effectif ont été déposés au registre national des entreprises le 5 mars 2020 sous le n°202018749.

2020T00353SRLB2

Procès-verbal

LA GENERAL SERVICE ET PRODUIT SARL

15 Complexe Avicenne Bardo 2

MF : 1083908/C/A/M/000

Par acte sous seing privé en date du 13/1/2020 enregistré à la recette des finances de Bardo le 15/1/2020 sous le n° 20800113 quittance n°3982 deux copies ont été déposées au registre national des entreprises en date du 4/2/2020 il a été décidé :

- Les cédants Jemli Najib et Sleimi Basma vendent et cèdent les 180 parts sociales qu'ils possèdent dans la société à Mme Irada Allah Binous et Sihem Jamli

- Mme Sihem Jamli est nommée gérante de la société pendant 2 ans au lieu de Mme Basma Sleimi.

2020T00354SRLB2

Sté MOBISTAR SHOP (S.A.R.L)

Capital social : (10.000) DT

M.F : 1336922F/A/M/000

Suivant un P.V. de l'assemblée générale extraordinaire et l'acte de cession des parts sociales daté le 7/3/2016 enregistré à la recette des finances Rue Jazira Tunis au 17/02/2020 quittance n°2010132 et enregistré sous le n°20100587. Il a été décidé d'une approbation de la cession de 806 parts sociales de Mr. Riadh Jendoubé pour Société WARRANTY. MF : 1323149Y/A/M/000.

Et suivant l'acte de cession des parts sociales daté le 21/3/2016 enregistré à la recette des finances Rue Jazira Tunis au 17/02/2020 quittance n°2010132 et enregistré sous le n°20100588. Il a été décidé d'une approbation de la cession de 58 parts sociales de Mr. Riadh Jendoubé pour Société 3S.B MF 1249276K/A/M/000.

Dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises Tunis le 20/02/2020 sous le numéro 202015880.

Il a été publié au journal «La Presse de Tunisie» le vendredi 6 mars 2020.

2020T00360SRLB2

Société WARRANTY

S.A.R.L au capital de 20.000 Dinars

M.F : 1323149Y/A/M/000

Suivant un P.V. de l'assemblée générale extraordinaire et l'acte de cession des parts sociales daté le 7/3/2016 enregistré à la recette des finances le 7 Rue Farhat Hached Gafsa au 19/02/2020 quittance n° 7006796 et enregistrer sous le n°20100889 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises. Tunis le 20/02/2020 sous

le numéro 202015891. Il a été décidé d'une approbation de la cession de 1019 parts sociales de Mme. Basma Jandoubi ép Zandah pour Mr Fouad Hassan titulaire du passeport n°A09976725.

Et suivant un P.V. de l'assemblée générale extraordinaire daté le 13/02/2017 enregistré à la recette des finances le 7 Rue Farhat Hached Gafsa au 13/12/2017 quittance n°94813 et enregistrer sous le n° 17805764 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises - Tunis le 20/02/2020 sous le numéro 202015891. Il a été décidé de nommer Mr. Fouad Hassan cogérant avec que Mme Basma Jandoubi ép Zandah chacun d'eux a le droit de signer et de certifier individuellement dans les banques et la direction.

Dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises Tunis le 20/02/2020 sous le numéro 202015891.

Il a publié au journal «La Presse de Tunisie» le vendredi 6 mars 2020.

2020T00361SRLB2

Changement de Gérant

A.G.B.Tunisie

(A.G.B.T)

Société à responsabilité limitée

Non Résidente et Totalelement Exportatrice

Capital social : 50 800 € équivalent à 100 000 TND

Siège social : Z.I Sidi Abdelhamid Sousse 4000

Identifiant Unique : 1261121 R

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 janvier 2020, enregistré à la recette des finances de Sousse le 11 février 2020 enregistrement n°20700281, il a été résolu :

- D'accepter la démission de Monsieur Guichené des ses fonctions de gérant de la société,

- De nommer en remplacement dans les mêmes fonctions Monsieur Gérard Russo, et de lui confier les

pouvoirs les plus étendus pour conduire les activités de la société, pour une durée non limitée.

L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence.

1 exemplaire de ce document et de la déclaration du bénéficiaire effectif ont été déposés au registre national des entreprises le 5 mars 2020 sous le n°202018745.

2020T00362SRLB2

SOCIETE DE DISTRIBUTION DES LUNETTES SARL

Capital social : 60 000 DT

Siege social : Rue du Lac Turkana, Immeuble Nour El Bouhaira, Entree A, Bureau A4, Les Berges du Lac - 1053 Tunis

R.C : B181661997

M.F : 0032799C/A/M/000

C.N.S.S : 220858-86

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5/7/2014, enregistré à la recette des finances du Lac sous le numéro 14707079, Quittance numero M070807 en date du 15/8/2014, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Tunis sous le numéro 201442110 en date du 12/9/2014, les associés ont décidé à l'unanimité : - L'acceptation de la démission du cogérant de société et Monsieur Wathik Balti Hamdi titulaire de la C.I.N n°00272424.

2020T00371SRLB2

SOCIETE DE DISTRIBUTION DES LUNETTES SARL

Capital social : 60 000 DT

Siège social : Rue du Lac Turkana, Immeuble Nour El Bouhaira, Entrée A, Bureau A4, Les Berges du Lac - 1053 Tunis

R.C : B181661997

M.F : 0032799C/AM/000

C.N.S.S : 220858-86

En vertu du proces-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29/6/2013, enregistré à la recette des finances du Lac sous le numéro 13708343, Quittance numéro

M084016 en date du 8/10/2013, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Tunis sous le numéro 20145955 en date du 5/02/2014, les associés ont décidé à l'unanimité : - La nomination de Monsieur Mounir Balti Hamdi Titulaire de la CIN n°00272423 Gérant de société et Monsieur Wathik Balti Hamdi Titulaire de la CIN n°00272424 cogérant de société.
2020T00372SRLB2

Rapport de liquidation en date du 14.02.2020

"Le Coin Vert Sarl"

Société à responsabilité limitée

Liquidateur de la société Le Coin Vert :

Lyes Marrakchi domicilié à l'immeuble blagui

Avenue du 18 Janvier 1952 à Béja

Registre de commerce de la société Le Coin Vert : 438839V

Une assemblée générale extraordinaire de la société le coin Vert en date du 11.10.2019 a nommé M. Lyes Marrakchi comme liquidateur de la société titulaire du matricule fiscal 438839VAM000, enregistré à la recette des finances de Béja le 17.10.2019 sous le numéro 19704884 (N° de quittance 59058) dont une copie a été remise au registre national des entreprises le 13.11.2019.

En exécution de son mandat M. Lyes Marrakchi a clôturé le matricule fiscal de la Société le coin vert en date du 11.11.2019 et présente un bilan de liquidation et de cessation définitive d'activité à la même date.

Par procès-verbal du 14.02.2020 présentant le rapport de liquidation de la société Le Coin Vert par le liquidateur M. Lyes Marrakchi enregistré à la recette des finances de Béja le 02.3.2020 sous le numéro 20701220 (N° de quittance 011497) dont une copie a été remise au registre national des entreprises le 12.3.2020. La société n'a plus de siège social et est domiciliée chez le liquidateur.

M. Lyes Marrakchi, liquidateur de la société appelle tous les débiteurs éventuels de la société Le Coin Vert

dont il n'aurait pas eu connaissance au cours de l'exécution de sa mission à se manifester dans un délai de 21 jours francs (à dater de la publication au journal officiel) à l'adresse suivante l'immeuble blagui, avenue du 18 Janvier 1952 à Béja. Les débiteurs éventuels doivent fournir toutes les preuves de droit.

2020R00580SRLB2

Société DUROCEM TUNISIA

Identifiant unique : 1463348 G

Suite à l'AG datée du 22-10-2019 enregistrée à la recette des finances le 15-01-2020 n° reçu M000124 n° d'enregistrement 20500111 dont 2 copies ont été déposées au TPI Sousse le 27-01-2020 sous le n° 20206339, il a été décidé ce qui suit :

- 1- Dissolution de la société
- 2- Nomination de Mr Ridha Agroubi comme liquidateur.

2020S00325SRLB2

Changement de la raison sociale de ETS ABDENNADHER BASSEM « SARL »

Route de Gremda km Sfax

MF : 1271539W

RC : B08205992012

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés le mercredi 4/3/2020 au siège de la société enregistré à la recette des finances de Gremda à Sfax le 8/3/2020 quittance n°M01391 n° d'enregistrement n°20801305 dont deux exemplaires ont été déposés à RNE de Sfax le 9/3/2020.

Il a été décidé :

Changer la raison sociale Wall Flair Ceramic Company "WFCC".

2020X00460SRLB2

Société Nouvelle Carrière Mezzouna «SONOCAM»

Route Gremda Km 2 Imm. Outour Gremda - Sfax

Suivant proces-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société Nouvelle Carrière Mezzouna en date du 5 Mars 2020 enregistré à la recette

de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax à la date du 6 Mars 2020 sous le numéro 20801300 quittance n°M001386, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises de Sfax le 6 mars 2020 sous le numéro 202019395, il a été décidé ce qui suit :

- Révocation de l'ancien gérant Naoufal Ghorbel

- Nomination de Khaled Sahnoun nouveau gérant de la société.

2020X00468SRLB2

Avis

Par acte sous seing privé signé en date du 28/3/2019 et enregistré à la recette des Berges du lac en date du 24/10/2019 Quittance M103376 n° d'enregistrement 19607915 entre Hend Mekni CIN 05436663 du 5/11/2005, Kais Ayachi CIN 05411715 du 23/7/2018 d'un coté et Radhouane Ben Amor CIN 05436663 du 5/11/2005 d'un autre coté. Les deux premiers ont nant au profit du dernier leurs parts sociales détenues dans la société VENETIAN IU 1546749E. Ce contrat de nantissement a été enregistré au registre national des entreprises en date du 25/10/2019 aux numéros NH 0232092019 et NH 0232102019 et a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire de la société du 25/3/2019 PV enregistré le 30/5/2019 Quittance M061966 enregistrement n°19503892.

2020400688SRLB2

«STRATEGIA CONSULTING GROUP INTERNATIONAL»

Société à responsabilité limitée

Capital social : 12.500 dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1467255V

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

des associés en date du 9/02/2020 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène 1082 Tunis le 19/02/2020 sous Qn°16249 En°20800964.

Mme Asma Bouraoui Khouja a démissionné de son mandat de gérant.

Les associés ont nommé M.Abdelhakim Ben Hamouda en qualité de gérant pour une durée indéterminée ayant les pouvoirs les plus étendus.

Un exemplaire du procès-verbal a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 3/3/2020.

2020400689SRLB2

«STRATEGIA CONSULTING GROUP»

Société à responsabilité limitée

Capital social : 12.500 dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm- Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis

Identifiant unique : 1465787L

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 9/02/2020 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène 1082 Tunis le 19/02/2020 sous Qn°16253 En°20800965.

Mme Asma Bouraoui Khouja a démissionné de son mandat de gérant.

Les associés ont nommé M.Abdelhakim Ben Hamouda en qualité de gérant pour une durée indéterminée ayant les pouvoirs les plus étendus.

Un exemplaire du procès-verbal a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 3/3/2020.

2020400690SRLB2

Société DOMINOS TRAVEL SERVICE

S.A.R.L.

M.F : 1376536W/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 19/11/2019 enregistré à la recette des finances des actes à la Rue d'Autriche - Tunis le 22/11/2019 sous le n°19805019 quittance

M093437 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises 201986365 du 31/01/2020 numéro de bulletin 26. Il a été décidé ce qui suit :

Changement du Co-Gérant (DIRECTEUR TECHNIQUE) Mr. Mahdi Ben Mahmoud par Mr. Hamza Ben Moulehem.

2020400704SRLB2

Société SAMARONS RESORTS SARL

Capital social : 700 000 Dinars

MF : 1088547T/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/9/2019, enregistré à la recette des finances Sakiet Ez Zit Sfax le 30/9/2019 sous le numéro 19801837, Quittance n°M062932, il a été décidé le transfert du siège social de la société de l'avenue Farhat Hached 1er étage 3000 Sfax à 156 Avenue Hédi Nouria Ennasr 2 Ariana.

2020400707SRLB2

Modification de la forme juridique de la société

Cession de parts sociales et agrément d'un nouvel associé et adoption de nouveaux statuts de la société

SATELIANCE

Société à responsabilité limitée

Totalement exportatrice - Non résidente

Au capital social de 1.000 DT

Siège social : 5, Rue Ibn Zeidoune, El Menzah 5, 2080, Ariana - Tunisie

Matricule fiscal /Identifiant unique : 1190640 R/A/M/000

Suivant procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique du 13 février 2020, enregistré à la recette des finances El Menzah 6, le 13 février 2020 (enregistrement n°20500975, quittance n°19148), il a été décidé de (i) transformer la forme juridique de la société d'une SUARL à une SARL suite à la (ii) décision de cession de 55 parts sociales au profit de la société ASTORM et de l'agréer (la société ASTORM) en tant que nouvel associé de la société SATELIANCE. Il a été aussi décidé

(iii) d'adopter des nouveaux statuts de la société SATELIANCE sous sa nouvelle forme juridique SARL. Un exemplaire original du PV susmentionné, du contrat de cession des parts sociales signé et légalisé le 30 janvier 2020 (enregistré sous le n°20100906, quittance n°17957) et des statuts mis à jour de la société du 13 février 2020 (enregistré sous le n°20701029, quittance n°020668), ont été déposés au Centre du Registre National des Entreprises, le 10 mars 2020 sous le numéro 202020771.

2020400718SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ssp du 14/2/2020 enregistré le 21/2/2020 à la recette de Douar Hicher n°20200291 Quit M010515, Mr Mahrez Barchouchi CIN 07373921 a cédé à la Sté Boulangerie Panderia UE : 1659657B le fonds de commerce exploité au 527 Avenue Khaled Ben Walid Douar Hicher Manouba ;

Les oppositions sont acceptées 20jours au maximum à compter de la parution au JORT de cette insertion au cabinet de Maître Sofiene Ben Slama avocat au 72 avenue Habib Bourguiba Ariana.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 29/02/2020.

2020T00352FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 19 Février 2020 et enregistré à la recette des finances Cité Thadhamen le 19/02/2020 (Reçu n°M019845 enregistrement n°20200701 Monsieur Mohamed Ben Hédi Ben Mohamed Alimouni (C.I.N n°07446820) Domicilié 29 Rue Abbess Mahmoud Al Akkad Cité 18 Janvier Thadhamen Ariana a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Marwane Ben

Mohamed Ben Youssef Benteouiti (C.I.N n°09167919) domicilié 42 Rue Katar Daouire Hicher Manouba exploité "fast-food" sise Rue 105 Cité 18 Janvier 2041 Thadhamen Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée à l'adresse de chacun ci-dessus dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté le 12/3/2020.
2020T00363FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 11/3/2020 enregistré à la recette des finances de Médénine le 11/3/2020 sous le n°20200962 quittance n°MO25694, Monsieur Adel Ben Ahmed Ben Ali Elakeoui dans son droit en vertu de la procuration Nouredine Ben Mohamed Ben Ali Elakeoui demeurant, Avenue Farhat Hachad Médénine Oust, titulaire d'une carte boulanger professionnelle n°0134 inscrit au registre de commerce auprès du tribunal de première instance de Médénine sous le n°Q08022455, CIN 05076336 a vendu à Monsieur Hassen Ben Elmabrouk Yousfi demeurant à la cité Elnacim Médénine Nord Médénine, CIN, 05748814. La totalité du fonds de commerce destiné à une boulangerie et pâtisserie, Avenue Farhat Hachad n°40 Médénine et c'est avec tous ces éléments corporels et incorporels. Les oppositions seront reçues entre les mains de maître Mouldi Mnakri l'avocat place 14 Janvier Médénine et c'est dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.
2020T00366FCCCC2

Résiliation de Contrat de vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 9/3/2020 enregistré à la recette des finances de Médénine le 10/3/2020 sous le n°20200945 quittance n°M024988 il a été décidé la résiliation du contrat de

vente de fonds de commerce entre Mr Adel Ben Ahmed Ben Ali Akoui par procuration de Mr Nouredine Ben Mohamed Ben Ali Akoui sise avenue Farhat Hached Médénine Nord avec carte professionnelle de boulanger n°00134 registre national des entreprises sous le n°008022455 CIN n°05076336 et Mme Aouicha Bent Jilani Trabelsia sis avenue Alyssa les jardins de Carthage Tunis CIN n°03281603 à propos du fonds de commerce exploité comme boulangerie et pâtisserie alors l'acheteur a récupéré le montant déposé.

2020T00367FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances, Bourj Louzir Ariana le 4/02/2020 Sous le n°20200297 Quittance n°M009094 Me Hezami Henda titulaire de la CIN n°00747640 a vendu le fonds de commerce (Alimentation Générale) avec tous ses éléments corporels et incorporels sise à Av de Choutrana Bourge louzir en face RES SYMYRAMISSE ARIANA à M Trabelssi Saifeddine. Les éventuelles oppositions doivent se faire dans un délai de 20 jours. Au cabinet Maître Bejaoui Iadh avocat sis 32 Rue Charles de gaulle 1000 Tunis. La présente annonce a été publiée aux deux journaux quotidiens -le Quotidien et Echourouk 14/3/2020.

2020T00369FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 10/01/2020, enregistré à la recette des finances Ghomracen le 10/01/2020 quittance n°M000871 n° d'enregistrement 20200011 - Mr Falah Amor Bn Said demeurant à Medhilla - Ghomracen a vendu et cédé son fonds de commerce sis à cité Elferch - Ghomracen avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné au commerce de café à Mm Khorchani Sara demeurante rue Sénégal Korba - Nabeul.

Toute opposition doit être signifiée à Mm Khorchani Sara à l'adresse du fonds de commerce mentionné dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a également été publié au quotidien El Chourouk du jeudi 12/3/2020.

2020T00373FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP, enregistré à Fouchana le 28/02/2020 quittance n°M018481 enregistrement n°20200839 Mr Salah Jbeniani a vendu à Mr Aymen Hmili le fonds de commerce "bain maure" située à l'avenue Habib Thamer Mhemdia Ben Arous. Les oppositions doivent être adressées au cabinet de Mtre Bacha Faouzia résidence Dorrat Elmourouj 6 Ben Arous, 20 jours au plus tard à partir de la publication du présent avis au JORT, le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 6/3/2020.

2020R00571FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP, enregistré à El Mourouj le 25/2/2020 quittance n°M017289 enregistrement n°20200866 Mme Khadhra Elhamdi a désisté au profit de Mr Dhaw Dahwathi sur le fonds de commerce consistant à la vente fruits sec exploité à l'avenue des Martyrs n°86 Mourouj 1 Ben Arous. Les oppositions doivent être adressées au cabinet de Mtre Bacha Faouzia résidence Dorrat Elmourouj6 Ben Arous, 20 jours au plus tard à partir de la publication du présent avis au JORT, le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 8/3/2020.

2020R00572FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce, daté et enregistré le 6/3/2020 à la recette des finances de la Marsa, sous le n°20201425, quittance n°M036868,

rédigé par Maître Chihi Badreddine, Avocat à la cour de cassation, sis au 16 rue Claude Bernin 1002 Belvédère-Tunis.

Il appert que Mr Belkadhi Ahmed, «Opticien» enregistré au registre de commerce n°A195571997, Identifiant Unique au Registre National des Entreprises n°00283542, CIF : 283542X/P/C/000, a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité dans le local de vente et réparation des lunettes médicales, sis au 6 rue Taher Ben Achour 2070 La Marsa - Tunis, à la Société LA BOITE A LUNETTES, (en cours de constitution), SUARL, représentée par sa gérante Mlle Khadija Bent Mohamed Haouari «Opticienne».

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreuse dans les vingt jours suivant la publication du présent avis au J.O.R.T., à l'adresse élue du domicile de la gérante Mlle Khadija Bent Mohamed Haouari, sise au 9 avenue Habib Achour, (avant), El Ettihad, (actuellement), El Menzah 1-Tunis.

Cet avis a été publié en langues Arabe et Française aux journaux : "Le Temps" parution du 12/3/2020, (PT200257) (REF : ASS-NEXO) "Assabah" parution du 12/3/2020, (PT200257) (REF : ASS-NEXO).

2020R00578FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances Raoued le 9/3/2020 quittance n°M026546 enregistrement n°20200975 par l'avocat Rchid Mbarek.

Mr Saïd Ben Ahmed Elbazouni Dafef a vendu la totalité du fonds de commerce pour activité vente de fruit secs situé à l'avenue Habib Bourguiba cité Eghazela à Mme Wahida Bent Massoued Ouenisia.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez l'avocat rédacteur sise à 11 Avenue de la Capitale Algérienne Tunis au 2 étage dans un délai de 20 jours Cette annonce est publiée au journal officiel le 12/3/2020.

2020R00579FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing-privé, enregistré à la recette des finances de Bouargoub le 5/3/2020 sous le n° 20200237 (quittance n°M006827) Mr Mehrzi Elhedi titulaire de la carte d'identité n°01790614 demeurant à Batrou a vendu à Mr Boudkika Walid demeurant à Belly titulaire de la carte d'identité n°00943232 la totalité du fonds de commerce due à l'exploitation du local sis à la route régionale belly Km 27 en tant que café.

Les oppositions doivent être déposées à l'étude du rédacteur de cet acte maître Saadi Ali sis à avenue Habib Bourguiba Grombalia dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis qui a été publié aussi au journal quotidien "Echourouk" le 13/3/2020.

2020R00588FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé signé en date du 21/02/2020, enregistré à la recette des finances de Jammal le 25/02/2020, n°20200414 quittance n°14400, M. Kais Ben Othmen Kaboudi vend à M. Mohamed Ben Monji Ben Haj Kasem tout le fonds de commerce destiné à vendre matières diverses, paquets de cigarettes, cartes de recharges mobile près payer et les boissons gazeuses et d'autres avec tous les éléments corporels et incorporels du local à l'avenue el Bachir Sfar Jammal publié au journal Echourouk le 11/3/2020 et toute opposition doit être faite entre les mains de l'acquéreur au local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette annonce au JORT.

2020S00326FCCC2

Cession des parts d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 24/9/2019 enregistré à la recette des finances de Kalaa Sghira le 7/02/2020 sous le n°20200156, reçu n°M004158 les héritiers de Abellatif Rjiba qui sont : sa veuve Najet Abdallah Mohamed et ses enfants Aymen, Wael, Brahim, et Fatma ont cédé au bénéficiaire de la cession Mohamed Ben Abellatif

Rjiba demeurant tous à Kalaa Sghira la totalité de leurs parts héritées au fonds de commerce sis au local situé avenue Habib Bourguiba à Kalaa Sghira destiné au commerce des viandes rouges. Les oppositions seront reçues chez le bénéficiaire de la cession à l'dresse de fonds sujet de la cession dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée aux journaux "Essahafa" et "La Presse" du 5/3/2020.

2020S00327FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 12/02/2020, enregistré à la recette des finances Rue de l'Indépendance Sousse le 9/3/2020, sous n°20200821, quittance M14090, Mr Héchmi Trabelsi titulaire de la CIN n°02871309, a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce du local destiné Café 1ère catégorie dénommé «Café Maarouf» sis n°97 Avenue Léopold Sengor Sousse à Mr Kais Meliane, titulaire de la CIN n°04167223. Les oppositions se font entre les mains de l'avocat le maître Samira Akkari à son bureau sis Rue Yesmine - Immeuble SOPRILAM Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux journaux «La Presse» et «Essahafa» du 13/3/2020.

2020S00328FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Sousse le 27/02/2020, Quittance MO14327, numéro d'enregistrement 20200408, Monsieur Anwar Sadette Hmidi ; C.I.N 02850139 a vendu suivant procuration de sa femme Chedia Kdhiri ; A monsieur Khaled Deya, c.i.n 09269397, la totalité du fonds de commerce sis à 12 rue Générale Bjaoui.

Les oppositions peuvent être faites dès la publication de cette annonce au J.O.R.T et chez l'acheteur sis à 621, immeuble 6; 2 étage; Immeubles CNRPS Sousse. Cet avis a été publié au journal Achourouk du 6/3/2020.

2020S00330FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 12/02/2020 enregistré à la recette des finances de El Ouardenine le 19/02/2020, quittance n°M003647 enregistrement n°20200116, Hafedh Ben El Hédi Ben Ahmed Amiche, titulaire de la CIN n°04150874 a vendu à Ali Ben Salem Ben Hbib Brichni titulaire de la CIN n°04183825, la totalité du fonds de commerce (Boucherie) avec ses éléments corporels et incorporels sis à la Zone Elmwzi Rue M'saken El ouardenine.

Les oppositions éventuelles seraient recevables dans le délai légal entre les mains de l'acheteur Ali Ben Salem Ben Hbib Brichni au siège du fonds de commerce sis à la Zone Elmwzi El ouardenine.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 7/3/2020.

2020S00332FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P. enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 11/3/2020, enregistrement n°20200628, Mr Mongi Bannour, matricule fiscal n°G 299197 a vendu au profit de la société en cours de constitution, représentée par Monsieur Ali Daldoul, titulaire de la C.I.N n°04025970 et Monsieur Kaies Bel Hadj Hassine, titulaire de la C.I.N n°05587177, la totalité du fonds de commerce sis au complexe hôtel boujaafar Rue Habib Bourguiba Sousse.

Les oppositions seront faites au cabinet Maître Mabrouk Adel, sis à la route Touristique Hammam Sousse, dans un délai de 20 jours de la date de publication de la présente. Cet avis est publié au quotidien Echourouk le 13 mars 2020.

2020S00334FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 20/02/2020 et enregistré à la recette des finances Zaouiet Sousse le 02/3/2020 sous le n°20200294, Mr. Ghassen Essassi demeurant à la

route de Msaken Thrayet Sousse, a vendu à Mr. Mohamed Amine Ibn Frej Swissi, demeurant à la route de Msaken Thrayet Sousse, la totalité du fonds de commerce restaurant et tout commerce, exercé dans le local situé à rue El Bassatine Thrayet Sousse.

Les oppositions seront acceptées durant vingt (20) jours à partir de la date de l'insertion du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne et devront être adressées au nom de Mr. Mohamed Amine Ibn Frej Swissi à son domicile élu à route de Msaken Thrayet Sousse.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» du 11/3/2020.

2020S00336FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, signé le 21/02/2020 et enregistré à la recette des finances de Bouficha le 25/02/2020 sous le numéro 20200134, quittance 004345 M, Monsieur Mongi Rabhi CIN 04204683 et au nom de son fils Akram Rabhi a vendu à Mr. Hichri Mourad CIN 05579223 et Hichri Houcine CIN 08470621 un fonds de commerce sous forme d'une buvette sis avenue Hédi Chaker, Bouficha, Sousse.

Cette annonce a été publiée dans les Journaux Achorouk et le Quotidien le 4/3/2020.

Toutes les oppositions au paiement du prix dans les limites de dix mille dinars doivent être faites entre les mains du Maître Hammoudi Hammouda, avenue Mohammed Maarouf, immeuble Gloulou, Sousse, dans un délai de 20 jours, à compter de la date de la parution au JORT.

2020S00337FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.privé en date du 4/3/2020 enregistré à la recette des finances de Gabès le 4/3/2020 n°20201596 et n°14472 Me Samia Bent Etaieb Ben Ali Bou Guerra sis 366 Cité El Amal Gabès a vendu à Mr Belgacem Ben Ammar Ben Hsin Garbi sis El Ayaycha Bel Kir Gafsa la totalité du fonds de commerce (Vente

et Fabrication des Matelas) avec tous les éléments corporels et incorporels à un prix de 4.500 dinars. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Mr Belgasem Ben Ammar Hsin Gardi qui sera considéré comme domicile élu dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux "le Quotidien et Achourouk" le mardi 10/3/2020.

2020X00467FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.privé en date du 9-3-2020 enregistré à la recette des finances de Sfax le 9-3-2020 n° 20201018 reçu M021036 Mr Akrem Ben Abdallah Habbich cin n°08763922 a vendu à Mr wajdi Harrabi cin n°09237648 la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels a pour activité vente fruits secs, sis à cité al Habib av Orden 88 Sfax. Les oppositions seront reçues au bureau maître Mohamed Dammak l'avocat sis Av Ahmed Aloulou Imm ezzouhour 1er étage B 10 Sfax, dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au jort. Cet avis a été publié au journal Assabah jeudi le 12-3-2020.

2020X00471FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S privé en date du 6/02/2020 enregistré à la recette des finances de Gabès le 18/02/2020 n°M011103 et n°20201204 Mr Bechir Ben Mohamed Ben Ali sis Rue Enill Sidi Bolbaba Gabès a vendu à Mr Mohamed Ben Hfaied Ben Ahmed Zidi sis El Guetoune Chat Essalam Gabès la totalité du fonds de commerce (Pizzeria Elplaza) avec tous les éléments corporels et incorporels à un prix de 35 mille dinars. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Mr Mohamed Ben Hfaied Ben Ahmed Zidi qui sera considéré comme domicile élu dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Achourouk jeudi 5/3/2020.

2020X00478FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 26/9/2019 enregistré à la recette des finances de Djerba Midoun le 9/10/2019 suivant reçu n°M061105, n° d'enregistrement 18203234, Mr. Farouk Ben Salem Ben Slimen Wachani résidant à El May Jerba a cédé à Mr. Anouer Ben Mansour Ben Messaoud Gobbaa, résidant à Guellala Jerba, la totalité du fonds de commerce exploité pour tous genres de commerce, sis Avenue 7 novembre à El May au n°84, Délégation de Midoun Jerba. Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cette annonce au JORT. Toutes les oppositions présentées hors délai, seront nulles et de nul effet. Cette annonce est parue au journal "Echourouk" du 11/3/2020.

2020X00479FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Selon un contrat enregistré à la recette des finances de Gafsa en date du 18/02/2020 a vendu madame Gricha Bent Younes Ben Dhaher, titulaire de la carte d'identité nationale n°06142319 délivrée le 20/11/1998 à madame Nissaf Bent Ameur Safi, titulaire de la carte d'identité nationale n°05249290 délivrée à Tunis le : 13/4/2001 tout le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels constitués au local sans équipements et tous le matériel avec tout les éléments morales sis à la rue du Caire cité des jeunes Gafsa avec un prix de quatre mille dinars (4.000 DT) exploité pour la vente des volailles en détail.

Toute opposition sur cette vente doit se faire auprès du Maître Zahre Eddine Horchani avocat à la rue Fakhet, avenue Kilani Métoui Gafsa durant les 15 jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel, autrement sera refusée. Cette annonce a été publiée au journal quotidien : Echourouk en date du 4/3/2020.

2020X00483FCCCC

Résiliation de donation d'un fonds de commerce

Suivant contrat de résiliation de donation enregistré à la recette des finances de Nfidha le 4/3/2020 sous le n°M011375, Mme Najiba Hamouda a résilié la donation faite à son père Mr Younes Hamouda de la totalité de fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 46 avenue Habib Bourguiba l'Aouina pour exercer le commerce de matériels informatiques. Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains de Madame Najiba Hamouda sise au : 46 avenue Habib Bourguiba l'Aouina Tunis.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et «Le Quotidien» le 12/3/2020.

2020400701FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de vente d'un fonds de commerce signé à la municipalité de Bizerte le 12 février 2020 et enregistré à la recette des finances de Tarek Ebnou Zied Bizerte le 4 Mars 2020 sous le n°20201392 Reçu n°M021503.

Mr Rachid Ben Omar Ben Mohamed Enajar a vendu à Mme Nesrine Bent Mohamed Said Ben Elaroussi Guider tout le fonds de commerce dont l'activité est un salon de thé sis à l'avenue Esia Kandara Cité de la Santé immeuble Elmelek n°3. Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à l'entrée de l'hôtel Jalta Bizerte dans les 20 jours qui suivent l'apparition de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien le 6/3/2020.

2020400702FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 02/3/2020 sous le n°20200669, Quittance n°15672 Monsieur Khalifa Mhalhli CIN numéro 03271849 a vendu à Madame Zina

Mhalhli CIN numéro 05917027 la totalité du fonds de commerce exploité comme restaurant situé au numéro 53, Rue Nelson Mandela, Tunis. Les oppositions sont acceptées chez le vendeur à son adresse sus-indiquée dans un délai de 20 jours de la publication de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 11/3/2020.

2020400713FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 17 février 2020, et enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 11 Mars 2020, Quittance n°24206 ; Enregistrement n°20200918 ; la Société PARFUMERIE ERRIHANA, société à responsabilité limitée au capital de 19.000 Dinars Tunisiens, dont le siège social est sis au : n°24, Rue de Marseille Tunis, inscrite au Registre National des Entreprises sous le n°0014255W, Représentée par sa Gérante Madame Fathia Derouiche; a vendu à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KLIPPER, Société Civile au capital de 100.000 Dinars Tunisiens, dont le siège social est sis au : Zone Industrielle Khairredine, Zone Nordique, Les Berges du Lac, Tunis "Parcelle n°317", inscrite au Registre National des Entreprises sous le n°1537659 C, Représentée par son Gérant Monsieur Bouraoui Zaanouni; la totalité du Fonds de commerce à usage de commerce en détail des produits de pâtisseries, de sucreries, de chocolaterie, de glaces et des salés; ainsi que tous produits similaires et dérivés, exploité dans le local sis au : 24, Rue de Marseille Tunis, sur la rue principale.

Les éventuelles oppositions seront effectuées au Cabinet de Maître Mohamed Trigui; sis à : Rue Elless, complexe Babel, Escalier D, 3ème étage, Bureau n°5, Montplaisir 1073 Tunis ; et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux deux Journaux Le Quotidien et Echourouk du 13 Mars 2020.

2020400715FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat de vente enregistré à la recette des finances de Borj Louzir Ariana n°200200356 et quittance n°M011033 et avec le contrat complémentaire n°20700514 et quittance n°M015042 du 26/02/2020 Mme Saida fille Ali Balloumi a vendu tout le fonds de commerce du local situé au 73 Avenue Mustapha Mohsen Borj Louzir Ariana au profit de Mr Abdelhamid Ben Houssine Mabrouk Balloumi.

Et a été publié dans le journal Achourouk du 10/3/2020.

2020400717FCCCC

Apports en nature par des fonds de commerce

Selon contrat d'apport d'un fonds de commerce en société en date du 4 mars 2020 enregistré à la recette des finances rue l'Autriche le 9/3/2020 (n° de quittance : M019118, n° d'enregistrement : 20201123), Monsieur Slim Karchoud titulaire de la carte d'identité n°08312560 délivrée à Tunis le 28/02/2018, demeurant au 10 rue Jérusalem 1002 le Belvédère, agissant en sa qualité de professionnelle exerçant sous le matricule fiscal n°11494125, a participé par apport en nature dans le capital de la société Académie Pilote des Arts et de la Création «APAC» en cours de constitution, par les fonds de commerce corporels et incorporels de l'activité de formation initiale sise et exploitée à 10 rue Jérusalem 1002 le Belvédère. Toute opposition doit être sous peine de nullité adressée entre les mains de Maître avocate Soukaina Jomni ayant son étude au n°9 rue Jérusalem le Belvédère 1002, dans un délai ne dépassant pas vingt jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée au journal "echaab" du 12/3/2020.

2020400726FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente enregistré à la recette des finances d'Ain Draham le 8/01/2002 sous le n°

Folio: 31, case : 09, vol : 13, Mr. Khelifa B. Alaya B.Hamadi Ejmai, CIN n°02534201 datée : du 6/8/1998 jendouba a vendu à Mr. Ouanes B. Hasnaoui B. Salah Aouadi, CIN n°25/12/1998 Jendouba le fonds de commerce "Activité de boulangerie El Amal" sis route Hammam Bourguiba Algérie, Oumdat Babouch, Délégation d'Ain Draham.

Toutes oppositions seront adressées à l'acquéreur de la boulangerie «El Amal», Oumdat Babouch, Délégation d'Ain Draham.

A été publié au journal le Quoditien et Chourouk le 12/3/2020.

2020400731FCCCC

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par un acte SSP enregistré à la recette des finances Rue la Gare le 16/01/2020, quittance n°M003658, enregistrement n°20300318 monsieur Fouad Ben Amor Ben Abdessalem El Keteb a loué à monsieur Montassar Ben Med Badredine Yazid la totalité du fonds de commerce boulangerie avec ses éléments corporels et incorporels sis à 65 avenue Carthage Tunis.

Toutes oppositions doivent être faites dans un délai légal à partir de la publication de ce présent avis au JORT. Cette annonce a été publiée au journal la Presse du 15/02/2017.

2020T00365FCCCC

Location d'un fonds de commerce

Gérance Libre

Suivant acte SSP en date du 24/5/2019, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 29/5/2019 sous n°19301438 Quittance n°M042773. La Société «Access House» Suarl (l.Unique : 1282661G) dont le siège sis à Av. Imem Boukhari - Imm Chouikha Sousse représentée par son gérant Mr Jamel Chouikha, a loué à Mr

Tarek Mrayhi, titulaire de la CIN n°05510390, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Café, Av. Imem Boukhari - Imm Chouikha Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 2 ans renouvelables à partir du 01/7/2019 et finissant le 30/6/2021. Les oppositions se font aux mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» le 14/3/2020.

2020S00338FCCCC

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 9/3/2020, enregistré à la recette des finances Sfax le 9/3/2020 sous le n°20301361, Quittance n°M001452, Mr Naceur Mansouri a loué à STE AFFEK LOCATION VOITURE, Sté en cours de constitution la totalité du fonds de commerce sis Av 36 Taher Sfar Sfax, destiné à la location de voitures, pour une durée de 1 an à partir du 16/3/2020 jusqu'au 15/3/2021.

Cet extrait a été publié aux journaux «la Presse Tunisie» et «Esahafa» du 11/3/2020.

2020X00469FCCCC

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 2/3/2020 enregistré à la recette des finances La Marsa le 9/3/2020 sous le n° d'enregistrement 20301463, quittance n°38066 Mr. Beji Rafrafi a loué le fonds de commerce d'un kiosque sise au parking Sidi Abdelaziz à Mr. Omar Guidara titulaire de la CIN n°07426152 pour la réalisation de l'activité de l'office des changes.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 17 mars 2020.

2020400703FCCC3

Location d'un fonds de commerce gérance libre

Par acte sous seing privé en date du 01/4/2019, enregistré à la recette des finances de La Marsa le 16/4/2019, Quittance n°62403, Enregistrement n°19302224, Mr Taieb Ben Jannette titulaire de la CIN n°00040089 délivrée à Tunis le 14/12/1995 a loué à Mme Mounia Aloui titulaire de la CIN n°05409016 délivrée à Tunis le 02/12/2015, MF 1619587 HAC, la totalité du fonds de commerce sis au 15 rue Imem Abou Hanifa 2070 La Marsa connu sous la dénomination COOK IN avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à l'exploitation d'un restaurant pour une période d'une année renouvelable commençant le 01/4/2019. Toute protestation doit se faire dans les 15 jours qui suivent la publication à l'adresse précitée.

2020400706FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Syndic de copropriétaires de la Résidence Dar Byrsa pour l'année 2020

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale des copropriétaires en date du 7 février 2020, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 4 mars 2020 sous le n°20701309, quittance n°M024823, il a été constitué le bureau du «Syndic des copropriétaires» de la Résidence Dar Byrsa située au lotissement Les Jardins de Carthage.

Il a été procédé à l'élection des membres du bureau pour l'année 2020 ci-dessous nommés :

Président : Belhassan Jazzar

Secrétaire Général : Hédi Ben Lamine

Trésorière : Maryem Satouri.

2020T00355APSF1

Constitution d'une Association

Le Forum de Zaghuan pour la culture, la pensée et la littérature est basé dans la maison d'édition Zad Brant Zaghuan. Ses objectifs sont de contribuer à la définition de la culture du Maghreb arabe, aux manifestations et forums culturels, et d'échanger expériences et expertises. Contribuer à la stimulation et à la consolidation de la culture de la créativité littéraire et culturelle chez les jeunes.

Le président : Mohsen Ben Hnia

Secrétaire général : Sabri Ben Hassan

Trésorier : Fethi Boukari.

2020T00364APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Esprit d'échange

Siège : 10 rue de Salut El Halfaouine 1006 Tunis.

Objet : Association Culturelle.

Objectif :

- Essayer à mener des activités culturelles.

- Contribuer à la radiation culturelle Tunisien par le biais des échanges culturels.

- Contribuer au maintien des écoles et des espaces culturels en coordination avec les autorités compétentes.

Président : Essaid Souad

Trésorier : Hadj Salem Alaeddine.

2020T00368APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : ASSOCIATION TUNISIENNE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Siège : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis, Boulevard 7 Novembre, Campus Tunis 2092, Tunisie.

Objectifs :

- Echange scientifique entre ses membres pour la connaissance et le rapprochement dans le cadre de la profession

- Organisation de forums scientifiques pour les économistes en Tunisie ou à l'étranger

- Contribuer à la valorisation des travaux de la recherche scientifique et à l'innovation

- Relier et renforcer les relations entre l'université et l'environnement économique

- Réalisation d'étude et de recherche dans tous les domaines scientifiques d'intérêt pour le développement durable

- Contribuer à la recherche de solutions économiques et sociales.

Membres de l'Association :

Présidente : Mme Lamia Mokaddem

Trésorier : M. Mohamed Bechir Zayani.

2020R00570APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des Fans de la Maison de Culture de Sbeitla

Catégorie : Culturelle

Siège social : La maison de la culture de Sbeitla

Comité directeur :

- Néjib Helali : Président

- Yassine Saïdi : Vice-président

- Hafedh Boulaabi : Secrétaire général.

- Nadia Ghaybi : Trésorière.

Objectifs :

- Organisation du festival des «Nuits de Ramadhan».

- Valorisation du patrimoine de Sbeitla.

- Organisation de manifestations culturelles dans le site archéologique de Sbeitla.

- La contribution dans l'animation de la maison de la culture de Sbeitla.

- Contribuer au brille national et international de la ville de Sbeïtla.
- La diffusion de la conscience culturelle dans les quartiers populaires.
2020R00573APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Sporting ariana
Siège social : 01 rue Essakia el Hamra Menzah 8 Ariana.

Membres :

Président : Bassam Khalaf

Vice président : Foued Khammassi

Secrétaire général : Omar Jmila

Trésorière : Rim Nciri

Objectifs : Formation et encadrement de joueurs au jeu d'échecs et Organisation de tournois.

2020R00575APSF1

Constitution d'une association

Le nom : Association des sages femmes de Médenine

Local social : 11 rue de Gazelle Médenine 4100

Enregister sous numéro d'aperçu 1039 le 16/10/2017

But : 1. Contribue au développement de compétence de sages femmes en coopération de l'administration régionale de la santé

- Contribuer à la sensibilisation et l'éducation sexuelle dans toutes les institutions publiques

- Contribuer à l'enquête sur les maladies cancéreuses en coopération avec le ministère de la santé.

Présidente d'association : Lanouer Warda

Secrétaire générale : Saïdi Zohra

Trésorière : Moussa Houda.

2020X00432APSF1

Résumé du procès-verbal de l'assemblée générale

Fondatrice du syndicat des propriétaires de

L'appartement «SINDBAD»

L'assemblée générale fondatrice a eu lieu, lundi le 3 février 2020 suivant un

procès-verbal de l'assemblée générale fondatrice, enregistrée à la recette des finances de Habib Bourguiba de Sfax sous le n°20800606, à la date du 10 février 2020, quittance n°M011545.

- Monsieur Sassi Sadoud a été élu à la majorité et nommé Président du syndicat des propriétaires.

- Il a été approuvé que monsieur Hamdi Sadoud a été nommé trésorier.

2020X00461APSF1

Constitution de syndicat

Suivant procès-verbal enregistré à la recette des finances Menzel Chaker le 28 février 2020 sous n° M003267, a été constitué le syndicat des copropriétaires de la résidence Sawsan sise Route Lafrane km 2 Sfax le comité se compose :

- Mr Mohamed Sadok Said : Président du syndicat

- Mr Zied Guermazi : Trésorier

- Mr Tarek Fakhfakh : Trésorier adjoint

- Mr Mahdi Gdoura : Vice président

- Mrs Lotfi Louati, Mohamed Koubaa : Membres du syndicat.

2020X00464APSF1

Résumé du PV de l'AGO du syndicat des copropriétaires de la résidence

El Alia Palace route El Ain Km 2,5 - Sfax

En vertu du PV de l'AGO de la résidence El Alia Palace, du 02 février 2020 à la recette des finances le 9/3/2020 sous le n°20801273, quittance M27743.

Et en vertu du dit PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Mr Kammoun Taher, Président du syndicat.

- Mr Amouri Omar, Trésorier

- Mr Karra Hamadi, secrétaire général

Le syndicat des copropriétaires de la résidence El Alia Palace entame ses travaux officiellement à partir 02/02/2020.

2020X00465APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Deuxième chance à l'éducation

Categorie : sociale, scientifique

Objet :

- Contribuer à soutenir l'éducation en éliminant l'analphabétisme et la prise en charge de la catégorie vulnérable des gens.

- L'encouragement à l'éducation et au droit à une deuxième chance.

Siège social : Cité ennour ouest Rue Japon Sidi Bouzid

PV de constat N°37848 du 12 décembre 2019

Présidente : Fatma Brahmi

Secrétaire générale : Fouzia Alimi

Trésorier : Adel Alimi.

2020X00473APSF1

Constitution d'une association

Le nom de l'association : Association des femmes des générations.

Le sujet de l'association : Social / développement / culturel.

Siège de l'association : 25 approches de Remada Tataouine 3200.

Rapport d'enquête : N°18144.

Objectifs de l'association : Contribuer à la réalisation d'activités sociales pour les femmes.

Travailler à éduquer les femmes sur les évolutions culturelles dans les pays tunisiens.

Contribuer à l'alphabétisation.

Participation à des activités culturelles dans la région.

Composition de l'association :

Présidente de l'association : Amel Hamouda

Trésorier de l'association : Gouta Aouini

Secrétaire général : Fathiya Fathi.

2020X00482APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Association Kolna Haka sportive à la Soukra

Objectifs : la formation et l'encadrement des jeunes et leurs développements corporels, technique et culturel.

Catégorie : association sportive multidisciplinaire

Siège : La Soukra Maison des associations bureau 5

Membres : Sliti Fethi : Président. Bessi Mohamed : vice-président. Ben Sassi Abderazek : secrétaire général. Dachraoui Abdejilil : trésorier. Hzemi Seifedine : membre.

2020400693APSF1

Constitution d'une association

La constitution du syndic de la copropriété de la résidence Zodiaque sise à Menzah 1 à l'assemblée générale du 29 juin 2019 dont son pv est enregistré à la recette des finances de cité Mahrajane le 10 Mars 2020 sous le n°20801384 quittance n°M025726 et nommés :

Mr Brahim Abderrazak : Président

Mde Bochra Jorani : Secrétaire générale

Mde Nahla Rabreau : Trésorière.

2020400716APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE SA inscrite au RC Tunis n°B187881996 son domicile élu au 27 bis, rue de Liban, Tunis.

Partie saisie : Amor Sahli, CIN n°00250885, demeurant à 19 rue Ali Ben Ghedahom Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 bis rue Liban Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité de la propriété revenant à la partie saisie objet du titre foncier n°69815 tunis dénommé «Mabrouk» sis à 51 rue Makter Tunis d'une superficie totale 1 a 58 C . Il s'agit d'un terrain sur lequel est édifié un immeuble de 2 étages.

Mise à prix : La mise à prix après remise de 40% est fixée à 387000d000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 7/4/2020 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine. Pour de plus amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis.

2020T00356VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

Tel : 71.257.859

MF : 1139464/A/AM/000

A la demande : de l'UIB sise chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre la partie saisie : Ahmed Rabeh Rue Tarek Ibn Zied Korba CIN n°06369463.

A la diligence de Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : Les 1777,7075 éme du TF n°604835 Nabeul consistant en un terrain agricole de culture sis à Korba de 8533 m².

Mise à prix : 13.332d.805 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : devant le Tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 13/4/2020 à partir de 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00358VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

Tel : 71.257.859

A la demande : de l'ATB sise chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre la partie saisie : Ridha Laayouni 15 Rue El Borj Hammamet.

A la diligence de Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : les 100 éme indivis du TF n°524214 Nabeul consistant en un terrain agricole de grande culture de 594ha 93 a 20 ca sis à 3 km de Azmour Hanchir Kassar.

Mise à prix : 9.683d.138 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : devant le Tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 13/4/2020 à partir de 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00359VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Partie poursuivante : Banque tuniso-libyenne, Rne B197871996, siège social immeuble BTL boulevard de la terre centre urbain Nord Tunis.

La partie poursuivie : Zied charfeddine, demeure Ksibet el medyouini.

Avocat poursuivant : Maître Boussemma Faker, avocat à la cour de cassation dont le siège est à l'avenue de la république Teboulba.

L'immeuble saisi : le 2 parcelles n°14 et 15 à Boumerdes rue Mahdia la première parcelle n°14 et de surface 472 m² et la deuxième de 450 m². Ladite propriété est nanti à la banque poursuite.

Mise à prix : Tel que arrêtée par l'expert judiciaire Mouheddine Korbi nommé suivant l'ordonnance sur requête n°51159 émise par le tribunal de première instance de Monastir le 16/8/2018 est fixée "94 400.000 dinars" pour la parcelle n°14 et "103 500.000 Dinars" pour la parcelle n°15 outre les frais d'exécution et d'adjudication fixés par le tribunal.

Date de l'adjudication : le lundi 20/4/2020 à partir de neuf heures à la salle d'audience réservée aux adjudications immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

Visite de bien à vendre : tous les jours, et il est possible de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Mahdia ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Les enchères se font par l'intermédiaire d'avocats et pour y participer il faut se prévaloir de la consignation du tiers du prix introductif à la caisse de dépôt et de consignation ou de la production d'un chèque certifié ou d'une garantie bancaire irrévocable du même montant.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouverneur de la région.

2020S00335VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Une vente aux enchères publiques aura lieu au tribunal de 1ère instance de Monastir le mercredi 8/4/2020 à partir du 9h du matin.

La partie poursuivante : Habib Ben Mohamed Machmoum, ouvrier, domicilié à place 03 Août Monastir.

La partie poursuivie : Ali Ben Neji Machmoum, ouvrier, domicilié à cité 2 Monastir.

L'avocat poursuivant : Maître Chaouch Lamia avocat à la cour d'appel demeurant à 3 Rue Jasmine Sousse.

Immeuble à vendre : la totalité de la part indivise de Ali Machmoum étant le 3.103.470 de la totalité de 30148 du titre foncier 57163 Monastir terrain agricole contient des oliviers et des arbres fruitiers et des petits oliviers et poulayer sujet des parcelles 12 et 22 et 23 et 28 et 30 et 35 d'une superficie Globale de 30148 m².

La mise à prix : est fixé à 79.042.338D.

La visite des lieux : aura lieu chaque jour entre 12h et 13h et pour plus de renseignement contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir où été déposé le cahier des charges ou le cabinet du Maître Chaouch Lamia à l'adresse indiquée.

2020S00340VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de 40%

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Farjallah avocat à la cour de cassation, 13, place Marbourg Sfax.

Partie poursuivante : Caisse nationale de sécurité sociale représentée par son PDG sis avenue Taieb Mhiri Tunis et à Sfax par son chef de bureau, sis avenue Habib Thamer Sfax, son domicile élu Etude de son Avocat Ahmed Farjallah 13, place Marburg Sfax.

Partie saisie : - Sté De Fabrication et CCE de Matériel Médical son représentant régal, immatriculé au registre de commerce de tribunal de première instance de Sfax 2 n°B1144001997, Matricule fiscal n° MF 8780, sis route de Gabès à droite zone industrielle Mahres 3060.

Immeuble saisi : L'ensemble de l'Immeuble «SOCIETE LABORATOIRE MEDICALE LAMIJ TOUNSI» objet de titre foncier n°18945 Sfax situé à Mahres à proximité et angle de la route principale n°1 et Rue de gouvernement de Sfax, le dit immeuble consiste à un terrain à caractère industriel de superficie de 3178 m² sur lequel édifée une construction de deux étages et une chambre d'électricité.

- Le terrain est en face de la route principale GP1 sur une mesure de 40,3 mètres ou existe une porte métallique de 5 mètres de largeur à coté de la chambre du gardien (1,5 m x 1,5 m) et un parking, planché en talle basé sur des piliers (12mx 5 m), le dit terrain est clôturé de 4 cotés, et il existe au nord une porte de 3 mètres et une chambre d'électricité au sud.

Cette construction contient deux étages.

- Le rez-de-chaussée se compose d'une aile administrative et autre industriel :

L'administratif est de superficie de 280m², son sol au coté sud est revêtu de carrelage, le bureau de directeur en marbre de Tala.

Ses murs sont revêtus et peints, le plancher est de 2.80 mètre de hauteur décoré il se compose de 7 bureaux et 3 wc et deux vestiaires.

- L'aile industrielle est de superficie 1180 m² et deux laboratoires trois ateliers un garage 2 chambres pour l'emballage, 4 chambres de magasinage, chambre d'entrée des produits finis et une chambre stérilisée.

- 1er étage : mesure 36 mètres de longueur (nord-sud) 22.5 de largeur (est - ouest) superficie 810 m² contient deux escaliers dans le coté ouest, son sol est en ciment, ses murs peints, planchés en charpente métallique de hauteur de 3 à 4.5 m utilisé comme magasin.

Ce dit immeuble est équipé d'électricité d'eau et climatisé (climatisation centrale) bien, équipé et en bon état.

- Il est limité au sud par la route principale GP1 à l'est par Marzouk et au nord voisin.

Mise à prix : Cinq cent dix mille dinars (510.000,000 D) après réduction de 40% de prix d'ouverture plus les frais et les honoraires fixés à cinq mille trois cent quarante deux dinars 196 millimes (5.342.196 D) ainsi que les frais de poursuite de cette étape.

Date et lieu de vente : la vente aura lieu mercredi 22/4/2020 à partir 9 h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2, rue Ahmed Alloulou près caisse nationale de sécurité sociale.

La visite de l'immeuble est possible au cours des jours de la semaine. Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou le bureau de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Farjallah.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant la date de l'audience; et pour les étrangers ils doivent en plus se munir des autorisations exigées.

2020X00447VEPA1

Vente aux enchères publiques

Premier avis

Poursuivant : Etablissements Masmoudi représenté par son gérant Abdellatif Masmoudi CIN 01162754 ; demeurant route Mahdia km7 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Oualha, Rue de l'Armée Immeuble Edhar deuxième étage Sfax.

Parties saisies : Héritiers Hédi Trabelsi, Latifa Aydi CIN 01065425, Abouda Trabelsi CIN 05302447, Dalila Trabelsi CIN 05382603 ; Malika Trabelsi CIN 05376262 ; Amel Trabelsi CIN 053766269. Doha Trabelsi CIN 08889925 ; Mohamed Ali Trabelsi CIN 11041242 ; demeurants route Mahdia km 7 Sakiet Deir Sfax.

Immeubles saisis : la totalité de l'immeuble sis route Mahdia km7 Sakiet Deir impasse Chabchoub Sfax de superficie 68 m², délimité au sud Derbel, au nord ruelle à l'ouest passage d'où l'entrée et à l'est hami composé d'un cour et un escalier constitué de 2 pièces ; salon ; cuisine et sale douche, l'état de l'immeuble modeste.

Mise à prix : Dix huit mille trois cent soixante dinars (18360.000 D)

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le lundi vingt avril deux milles vingt (20/4/2020) à partir de 9 heures dans le cadre d'affaire 5411 à la salle des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax Rue Abou Kacem Chabbi Sfax.

Visite de l'immeuble : L'immeuble objet de la vente peut être visité tous les jours pendant les heures de travail administratif, pour participer aux enchères il faut avoir un avocat et consigner le tiers de la mise à prix.

2020X00454VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après indécence à la vente

Etude Maître Moalla Lobna

Rue Abou Kacem Chebbi immeuble Alyssa centre 2ème étage bureau n°211 Sfax

Créancier saisissant : Abderraouf Ghorbel entant que syndic de la faillite

de la société Amico pour la confection des vêtements prêts, son domicile élu bureau maître Moalla Lobna sis rue Abou Kacem Chebbi immeuble Alyssa centre 2ème étage bureau n°211 Sfax.

Débiteur saisi : Mounir Chtourou sis à avenue Habib Bourguiba, n°30 entrée Chtourou Sakiet Ezzit Sfax n° cin 01301691

Avocate poursuivante : Maître Moalla Lobna, rue Abou Kacem Chebbi immeuble Alyssa centre 2ème étage bureau n°211 Sfax.

L'indécent à la vente : Ali Chakroun sis à route Sidi Mansour Sfax cin 01323939.

Immeuble saisi : Consiste d'un 1/3 indivis d'un immeuble sis à route de Tunis km 5 Sfax, surface de 1137 mètre carrée, contenant un terrain clôturé avec une maison et un entrepôt, un studio et une toilette qui se trouvent dans le coin nord-Est; ses mesure 30.90 mètres du coin nord-Est du Sud et s'oriente vers l'ouest 18 m, puis vers le nord 11.20 m, vers Ouest 23.70 m, vers le nord 28.00 m et vers l'Est 37.75 m qui est lié par le premier coin où s'effectue le processus de mesure elle est délimité du nord du terrain propriété de Ridha Maalej, de l'Est les héritiers de Ahmed Chtourou, de Sud une entrée d'une part et Moncef Chtourou, d'autre part, et Ouest Moncef Chtourou et pour la maison, elle comporte une véranda qui conduit où une chambre d'accueil et un couloir s'ouvre sur 3 chambres, des salles de bain, toilettes et une cuisine. Celle-ci, s'ouvre aussi sur une véranda au Sud ouest et un escalier qui conduit vers le toit et chambre, son état de construction est parfaite et bien équipé.

Mise à prix : estimée à cent cinq mille dinar (105.000.000D) auquel s'ajoutent les frais et toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le un tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de monsieur le gouverneur.

Date de l'adjudication : Aura lieu le lundi vingt avril deux mille vingt (20/4/2020) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax.

Le montant de l'adjudication au profit de l'indécent : Cent trente trois mille cinquante dinars (133.050.000D).

Observations : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires du bureau. Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax où a été déposé le cahier des charges, ou à l'étude de l'avocate poursuivante dont le bureau est sis à rue Abou Kacem Chebbi immeuble Alyssa centre 2ème étage bureau n°211 Sfax.

2020X00455VEPA1

Vente aux enchères publiques après rabais de 40%

Etude Me Mohamed Tahar Turki

Avocat à la cour de cassation

31, Avenue Farhat Hached Sfax

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques le mercredi 8/4/2020 à 9 heures du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax 2 et conformément au cahier de charge objet de l'affaire n°1317 ventes aux enchères publiques.

Partie poursuivante : Banque Tunisienne de Solidarité, société anonyme en la personne de son représentant légal, demeurant dans son siège social 56 avenue Mohamed V et dans son domicile élu chez Maître Mohamed Tahar Turki ; Avocat à la cour de cassation, 31 Avenue Farhat Hached Sfax. Son registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis est B1162831997 (Créancière).

Partie saisie : Nasser Harb, Carte d'identité Nationale numéro 05366500 demeurant à cité el Habib 2 Sfax et au siège de son travail route de Gabès km 5.5 Kassas le marché du vendredi. (Débiteur)

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Tahar Turki ; Avocat à la cour de cassation, 31 Avenue Farhat Hached Sfax. Matricule fiscal : 630104/N/A/P/000

Immeuble saisi : Les trois quart (3/4) dans l'indivision du terrain objet de la vente sis à la route de l'aéroport km 9 Sfax, et plus précisément dans la zone d'El Hageb sur une rue subsidiaire desservie par le côté nord-ouest de la route et qui fait environ 300m dans une zone à forte population et qui est facilement raccordable à l'eau courante et à l'électricité.

Est limité au sud-ouest par un passage d'accès de 5m de largeur et au nord est par Sieur Slim Dammak et au sud-ouest par une rue et au nord-ouest par Sieur Rachid Damnak.

Ce terrain a été acquis par la partie saisie en vertu du contrat daté du 13/6/2013 et enregistré à la recette des finances de l'avenue Habib Bourguiba Sfax le 23/9/2013 sous le numéro 13103921.

Conformément au rapport et au plan de l'expert judiciaire commis suivant ordonnance du président du tribunal de 1ère instance de Sfax2 du 18/1/2019 sous le numéro 3750 ce terrain est clôturé au nord-ouest par un mur d'une hauteur de 2.20m et aux cotés sud est sud-ouest, sud est nord est, par des coins construits.

Ses mesures : - Commenant par le côté sud est nord-est vers le sud-ouest avec une façade sur l'entrée de 27.75 m pour se diriger vers le nord-ouest avec une façade sur une rue 29.50 m et puis vers le nord-est 25.80 m puis vers le nord-ouest 1.35 m se dirigeant vers le nord est 3.50 m pour rejoindre le point de départ vers le sud-est 30.70 m. Ce terrain ayant une superficie totale de 845 m² et renfermant au côté nord-ouest nord est 4 poutres de fondation en bétons armés d'une hauteur de 70 cm.

Tous ceci conformément au PV de saisie immobilière opérée par l'huissier notaire Me Norhén Hadj Taeib le 27/11/2019 sous le n°5149 signifié à la partie saisie par le même huissier notaire suivant son PV du 28/11/2019 n°5149 et le Rapport de l'expert judiciaire Mr Mohamed Walha du 9/2/2019 commis suivant ordonnance du président du tribunal de 1ère instance de Sfax2 du 18/1/2019 sous le numéro 3750 , et qui a estimé le prix de la totalité du terrain objet de la vente soixante mille dinars (60.000,000 DT).

Mise à prix : Suite à la décision rendue le 19/2/2020 par la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 dans l'affaire 1317 de rabaisser la mise à prix de 40% elle sera fixée à vingt sept mille dinars (27.000,000 DT) pour les 3/4 du bien saisi outre les frais taxée par le tribunal privilégiées et qui sont fixées à 2.811,780 dinars et autres frais divers.

Observations : - La visite de l'immeuble se fait aux jours et heures de travail, la vente se fait conformément aux dispositions ci-dessus citées et la consultation du cahier de charge se fait soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax2 soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

- Pour participer aux enchères publiques il faut consigner le tiers de la mise à prix à savoir 9.000,000 DT.

- L'autorisation du gouverneur est exigées pour les étrangers.

2020X00470VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Hanen Ben Ayed

Avocat à la cour de cassation

Immeuble Intilaka ES A2 3ème Etage Sfax

Il sera procédé à la vente immobilière à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax2, 4 rue Ahmed Aloulou Sfax Jadida Sfax le mercredi 15/4/2020 à 9 heures du matin.

Partie poursuivante : - Taoufik Bouaziz lieu de domicile cabinet de Maître Hanen Ben Ayed immeuble intilaka es A2 3ème étage Sfax élisant domicile au cabinet de Maître Hanen Ben Ayed immeuble intilaka es A2 3ème étage Sfax cin n°01230272

Partie saisie : Habib Elleuch lieu de domicile cabinet maître Ikram Souid 3, rue Patrice Lumumba immeuble Sfax city Sfax et aussi à l'immeuble saisi situé route de l'Aéroport km 9 Sfax cin, n°08757779

Avocat poursuivant : Maître Hanen Ben Ayed immeuble intilaka es A2 3ème étage Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un tiers indivis d'un immeuble demeurant route de l'Aéroport km 9 Sfax représenté un terrain de superficie est de 515m², où est construit une villa dans les finitions des

travaux d'embellissement il est composé de quatre chambres, un salon, une cuisine, d'une salle de bain et d'un garage. Il est délimité du coté nord d'une entrée privée et de l'est une autre entrée privée ; de l'entrée de la propriété et du sud Walid Elleuch et de l'ouest passage elleuch.

Mise à prix : Soixante douze mille, six cent soixante six dinars, 666 millimes (72.666,666 d) outre les frais.

Observations : La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail. Le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant. Tout participant étranger doit se prémunir préalablement de l'autorisation du gouvernorat. Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix soit vingt quatre mille deux cent vingt deux dinars 222 millimes (24.222,222d).

2020X00477VEPA1

Vente Immobilière

Le créancier saisissant : Rachid Ben Elarbi Ben Salah Abkar cin 03080911.

Le débiteur saisi :

1- Fatma Bent Belgacem Elhaj Ahmed Elakhther Abidi cin 03087610

2- Med Salah Ben Elarbi Ben Salah Abkar cin 03079408

3- Lotfi Ben Salah Elarbi Nacer cin 03139387

4- Hatem Ben Elarbi Nacer cin 06117004

Avocat poursuivant : Maître Henchiri Gley Avocat à la cour de cassation code fiscale 947653/v sis avenue Sidi Ben Yagoub Gafsa cin 03159634.

Désignation de l'immeuble : sis à l'avenue Sidi Ben Fakhth Elhara Gafsa constituée de deux étages.

La mise à prix : Soixante douze mille cent quarante cinq dinars (72145.000)

Date et lieu de vente : le lundi 13/4/2020 à partir de 9h de matin devant la chambre des ventes Immobilières de tribunal de 1ère instance de Gafsa.

Visite des lieux : Il est possible de visiter l'immeuble tous les jours à l'avenue de Sidi Ben Fakhel Elhara Gafsa.

2020X00481VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Fatma Belghith

Avocat à la cour d'appel

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

MF : 930304/T

Tel : 71 286.438

Fax : 71.286.437

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le n° B0176041996, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°M00221 demeurant à l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maître Fatma Belghith sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie : Société Immobilière CYRUS LE GRAND société à responsabilité limitée immatriculée au registre de commerce sous le n°B1108141996 immatriculé au registre national des entreprises sous le n°F710730 sise au 35 rue 8612 Charguia Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Fatma Belghith 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité du titre foncier n°194114 Tunis d'une superficie de 66 m² constituant l'appartement n°4.D sis au 4ème étage de l'immeuble sis n°24 sis à l'angle des deux rues Cyrus le grand et Kamel Atatürk Tunis composé d'un salon climatisé avec porte à gauche qui mène à une kitchenette et une porte qui mène aux toilettes, un couloir qui mène à 3 pièces climatisées, toutes les salles avec taux plafond et spot lumineuses, les portes en bois et les fenêtres en aluminium, équipé d'eau potable et électricité représentant la parcelle n°20 du plan de lotissement du titre foncier n°118153 Tunis ainsi que ces parts indivises égales à (10.000/59) dans le titre dénommé «louisa260» objet du titre 118153 Tunis.

Les charges :

- Hypothèque de 1.400.000,000 D au profit de Amen Bank sur la totalité du titre.

- Hypothèque de 200.000,000 D au profit de Amen Bank sur la totalité du titre.

- Saisie immobilière au profit d'Amen Bank.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à cent soixante trois mille sept cent quarante six dinars (163.746,000 D).

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le mardi 21/4/2020 à 9 h et à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis 1.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 1 ou à l'étude de l'avocat poursuivant de Tunis 1 ou à l'étude de l'avocat poursuivant

2020400670VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement de clôture des procédures de règlement judiciaire

Société EL YOSR

R.C : B164732000

MF : 745271M

Siège social : N°05 rue des Fleurs, cité Bel Air Boumhel Ben Arous

Suite au jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 7/01/2020, le tribunal a décidé ce qui suit :

- Clôturer les procédures du règlement judiciaire ratifiée au profit de la société «EL YOSR» objet de décision n°121 du 3/6/2004.

- Enlever toutes les interdictions et les oppositions résultantes du dit règlement judiciaire.

- Ordonner d'inscrire ce jugement au registre du commerce, de l'insérer au J.O.R.T et d'aviser la C.S.E.E.

2020T00321DIVD2

Jugement de faillite

COOPERATIVE DE SERVICES AGRICOLE

I.D : 47861S

Suivant jugement déclaratif de faillite de la coopérative de services agricole; Elahed Eljadid Gafsa, émanant du T.P.I de Gafsa, en date du 02/3/2020, le tribunal a désigné Mme. Bakkari Racha Juge-Commissaire et a nommé M. Letaief Abdelwaheb Syndic de Faillite.

Tous les créanciers de la coopérative sont invités à inscrire leurs créances et à apporter les justifications requises au bureau sis à la Rue Elbanafsej Imm. Khalil 2100 Gafsa, dans un délai de 15 jours à partir de la Parution de cette annonce au JORT.

2020X00456VEPA2

Jugement de faillite et désignation d'un syndic de faillite

LA SOCIETE DES TRAVAUX DIVERS GAFSA

ID : 1099935M

Par jugement rendu par le TPI Gafsa en date du 02 mars 2020, il a été prononcé la faillite de «la société des travaux divers Gafsa», Mme Bekkeri Racha est désignée Juge commissaire Mme Jaidi Laater Takwa syndic de la faillite.

Les créanciers de la dite société sont priés d'inscrire leurs créances appuyé de justificatifs probants auprès du syndic, adresse ; Rue El Banafsej Imm Khilil 1er étage Gafsa dans les délais de 15 jours.

2020X00457VEPA2

Jugement de faillite

Société AZAIEZ DES TRAVAUX DES EAUX S.A

I.D : 1108944R

Suivant jugement déclaratif de faillite de la Société Azaiez des Travaux des Eaux S.A, émanant du T.P.I de Gafsa, en date du 02/3/2020, le tribunal a désigné Mme. Bakkari Racha Juge Commissaire et a nommé M. Salhi Lassaad Syndic de Faillite.

Tous les créanciers de la société sont invités à inscrire leurs créances et à apporter les justifications requises au bureau sis au 03 Avenue Elazhar 2100 Gafsa, dans un délai de 15 jours à partir de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020X00458VEPA2

Liquidation de la société Industrielle du Plastique du

Sud - SARL

Au capital de 50.000 Dinars

En vertu d'un jugement rendu par la cour d'appel de Sfax en date du 27/5/2019 dans le cadre de l'affaire n°76958, il a été décidé la désignation de l'expert Mseddi Hamdi en tant que liquidateur de la Société Industrielle du Plastique du Sud SARL sise à la Rue Jamel Eddine El Afghani, ZI Poudrière 1 Sfax, inscrite au registre de commerce sous le numéro B1143941997, ayant comme matricule fiscale 0017438P, son objet social consiste dans la fabrication des sacs en plastics.

A cet effet, les créanciers sont invités à inscrire leurs créances dans les délais légaux auprès du liquidateur Mr Mseddi Hamdi sis à Immeuble Palmarium 4 Bloc A Etage 7 bureau 1 Avenue des Martyrs 3027 Sfax.

2020X00474VEPA2

Vente d'un bien immobilier

Syndic de faillite de la société Fabrijou

Mr Mohamed Salah Ben Afia

22, Rue Les Jasmins Nouvelle Ariana

Tél : 53 301 301- 71 700 512

En vertu de la décision du tribunal de première instance de Grombalia sous le n°41 en date de 12/9/2012 qui met en faillite la société Fabrijou et nommé Mr Makrem Jlassi juge commissaire et Mr Mohamed Salah Ben Afia syndic de faillite.

En vertu de la décision de Mr le juge commissaire en date de 4/3/2020 autorisant le syndic de faillite à réaliser toutes les procédures de publication pour la vente du bien immobilier appartenant à la société Fabrijou en faillite et ce sous plis fermé.

1- Description du bien immobilier :

Selon le rapport de l'expert Nasreddine Ben Mustapha al Hemni en date de 27/5/2019 le bien immobilier consiste en un terrain de forme rectangulaire d'une surface de 2640 m², objet de titre foncier n°583561 Nabeul dénommé «Essabela», et situé sur la route reliant slimen à korbès et plus précisément dans les plantations Echrfette délégation de Slimen gouvernorat de Nabeul. Il s'agit d'un terrain clôturé par un mur en béton hauteur de 2 mètres environ. Et comprend différentes constructions anciennes abandonnées, non entretenues et qui sont selon le rapport de l'expert non valables pour l'exploitation et nécessitent de différents travaux coûteuses.

2- Condition de participation :

2-1 Présentations des offres :

Ceux qui sont intéressés pour la participation à cette vente doivent présenter leur offre au plus tard le 6/4/2020. Les offres qui ne répondent pas au condition du cahier de charge ne seront pas acceptées. Les offres doivent être envoyées par rapide poste ou lettre recommandées ou bien déposé au bureau d'ordre et ce à l'adresse suivante :

«Mr le juge commissaire de la société Fabrijou en faillite» «Tribunal de première instance de Grombalia Avenue Esolem Grombalia».

2-2 Ouverture des offres :

Les plis seront ouverts le 14/4/2020 à 10h du matin en audience publique au bureau de juge commissaire de la société Fabrijou en faillite sis au tribunal de première instance de Grombalia.

3. Caution provisoire :

La caution provisoire est de 10% du montant de l'offre fournie soit par chèque certifié au nom du syndic de faillite soit par caution bancaire.

4. Validité de l'offre :

Les offres seront valables 90 jours à compter de la date limite de présentation des offres.

5. Cahier de charge :

Tout intéressé peut retirer le cahier de charge auprès de bureau du syndic de faillite de la société Fabrijou Mr, Mohamed Salah Ben Afia, 22 Rue Les Jasmins Nouvelle Ariana, en contre partie de la somme de 50 dinars non remboursables. Téléphone : 71 700 515 / 71 700 512 / 53 301 301

2020400722VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2019

STB MOYENS GENERAUX

(Filiale du Groupe STB)

Société anonyme

Au capital de 500.000 Dinars

Registre de commerce : N°B01139542014

Matricule fiscal N° : 1358262LAM/000

N° Affiliation à la CNSS : 00544253-83

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises N° : 1358262L

Siège social : 01, Rue des Entrepreneurs - 1000 - Tunis

Les actionnaires de la Société STB Moyens Généraux sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 10 avril 2020 à 10 heures, au siège de la société sis au n°01, Rue des Entrepreneurs - 3ème Etage - 1000 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 et approbation des opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3. Approbation des Etats financiers de l'exercice 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.
 5. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.
 6. Détermination des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2019.
 7. Ratification de la cooptation de deux administrateurs au Conseil d'Administration.
 8. Désignation des membres du Conseil d'Administration pour un mandat couvrant les exercices 2020-2021 et 2022.
 9. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2021 et 2022.
 10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.
- 2020T00357SANB3

SOCIETE TUNISIENNE DE BISCOTTES «Biscottes» SOBISCO

Société anonyme

Au capital de 1.160.100,000 dinars

Siège social : Rue El Fouladh - Zone Industrielle - 2013 Ben Arous

Matricule Fiscal : 0001881Z A M 000

Les actionnaires de la Société Tunisienne de Biscottes «SOBISCO» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sis à la Rue El Fouladh Zone Industrielle - 2013 Ben Arous le samedi 18 avril 2020 à 9 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019 ;
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes;
- 3- Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019 ;
- 4- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2019 ;
- 5- Quitus au conseil d'administration;
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;
- 7- Fixation des jetons de présences allouées aux membres du conseil ;

- 8- Renouvellement du mandat des administrateurs ;
- 9- Remplacement ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;
- 10- Questions diverses;
- 11- Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2020R00566SANB3

TUNISIAN ALUMINIUM SERVICE

S.A. au capital de 650.000DT, 000

Siège social : Bir El Kassaa III - Route de Naassen-Km7

MF : «0296015W»

Les actionnaires de la TUNISIAN ALUMINIUM SERVICE sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 17 avril 2020 à 10 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la gestion de l'exercice 2019 après lecture du rapport du conseil d'administration;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2019 après lecture du rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des conventions réglementées;
- Quitus aux administrateurs;
- Affectation du résultat 2019 ;
- Nomination d'un commissaire aux comptes;
- Questions diverses.

2020R00567SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 277 paragraphe 4 du CSC

Société Anonyme Africaine d'Approvisionnements (SAADA)

Société anonyme

Au capital de 60.000DT, 000

Siège social : 07 Avenue Docteur Conseil, Tunis 1002

Matricule unique : 0001597Y

Les actionnaires de la société anonyme dite Société Anonyme Africaine d'approvisionnement (SAADA), sont convoqués en assemblée générale ordinaire le samedi 4/4/2020 à 11 heures du matin au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Constatation de la vacance du poste de Président Directeur Général de la Société suite à son décès
- 2- Désignation des nouveaux membres du Conseil d'administration
- 3- Election d'un nouveau Président Directeur Général.

2020R00576SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2020

La Société du Pôle de Compétitivité de Monastir / Fejja

Société anonyme

Au capital de 40 000 000 dinars

Siège social : hôtel d'entreprises, Parc industriel «neopark el Fejja»

El Fejja Mornaguia 1153

Registre de commerce : B2456032006

Matricule fiscal : 978598/B/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société du Pôle de Compétitivité Monastir El Fejja (mfcpole), sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 15 avril 2020 à 10h au siège de la société sis au Néopark El Fejja, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019;
2. Lecture du rapport spécial et du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2019 ;

4. Approbation des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

6. Jetons de présence alloués aux membres du Conseil ;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 14 avril 2020 son pouvoir au siège de la Société du pôle de compétitivité de Monastir El Fejja.

2020R00582SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Date : 7 Avril 2020 à 10h

Société «MAGAL Die Casting S.A.»

Société totalement exportatrice

Société anonyme

Au capital de 4 100 000 Dinars

Matricule fiscal : 1075789SAM000

Registre de commerce : B0682482008

Siège social : Lot n°5, Rue de Kairouan B.P.280 Zone Industrielle Zriba III

1152 Hammam Zriba

Chers Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société «MAGAL Die Casting S.A.», vous êtes invités 7 Avril 2010 à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 7 avril 2020 à 10h au siège social de la société sis à Lot n°5, Rue de Kairouan B.P.280 Zone Industrielle Zriba III - 1152 Hammam Zriba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 ;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018;

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2018 et des conventions réglementées ;

4- Affectation du résultat de l'exercice 2018;

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2018;

6- Pouvoirs pour formalités.

2020R00583SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Touristique Tunisie Golfe (STTG)

Nom de la Société : Société Touristique Tunisie Golfe

S.A au capital social : 21.300.000 D

Siège social : Cap Gammarth 2070 La Marsa

Matricule Fiscal : 012376W/A/M/000

N° CNSS : 65.479/04

Messieurs Les actionnaires de la Société Touristique Tunisie Golfe sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 6 avril 2020 à 10H à l'hôtel le Palace Gammarth à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modes et délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire

2- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

4- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2018

5- Approbation des conventions relatives à l'article 200 du code des sociétés commerciales

6- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018

7- Affectation du résultat 2018

8- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

2020R00584SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOURISTIQUE GOLF ROYAL HOTEL

Société anonyme

Au capital de 1.235.000 dinars

Siège social : 51-53, rue Radhia Haddad 1001 Tunis

I.F : 33410V/A/M/000

Cotisant à la CNSS n° 77833-39

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TOURISTIQUE GOLF ROYAL HOTEL sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 qui aura lieu le samedi 02 juin 2020 à 15 heures 30 mn, au siège de la société sis à Tunis, 51-53, rue Radhia Haddad 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019

2. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Ratification des conventions

6. Quitus aux administrateurs.

7. Instauration d'une Prime Variable pour le président directeur général

8. Pouvoirs pour formalités.

2020R00585SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE POLYCOQ TUNISIE

S.A au capital de 2.850.000 dinars

Siège social : 32 Avenue de l'Environnement

Dar Fadhal - 2036 La Soukra

I.F : 035825Z/A/M/000

Cotisant à la CNSS : 76355-16

Messieurs les actionnaires de la société POLYCOQ TUNISIE sont convoqués à l'assemblée générale annuelle ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 qui aura lieu le mardi 02 juin 2020 à 9 heures 30mn au siège

de la société sis au 32 Avenue de l'Environnement Dar Fadhal - 2036 La Soukra Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Ratification des conventions.

- Quitus aux administrateurs.

- Instauration d'une prime variable pour le Président Directeur Général.

- Pouvoirs pour formalités.

2020R00586SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société POLYJUMBO

Société anonyme

Au capital de 1.800.000 dinars

Siège social : 32 avenue de l'Environnement Dar Fadhal

2036 La Soukra

I.F : 437842K Cotisant à la CNSS n°133780-17

Messieurs les actionnaires de la société POLYJUMBO sont convoqués à l'assemblée générale annuelle ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 qui aura lieu le mardi 02 juin 2020 à 11 heures 30 minutes, au siège de la société sis au 32 Avenue de l'ENVIRONNEMENT DAR FADHAL - 2036 La Soukra Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration d'activité de l'exercice 2019

- 2- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes.

- 3- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- 4- Ratification des conventions.

- 5- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- 6- Quitus aux administrateurs.

- 7- Renouvellement des mandats des administrateurs.

- 8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- 9- Pouvoirs pour formalités.

2020R00587SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BH ASSURANCE

Société anonyme

Au capital de 13 300 000 Dinars

Siège social : lot AFH BCS Centre Urbain Nord - Tunis - 1003

Identifiant unique : 0538937C

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société «BH Assurance» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 14 avril 2020, à 11 h au siège de la BH BANK sis au 18 Av. Mohamed V - 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019 ;

- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2019 ;

- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2019 ;

- 4- Approbation des opérations visées aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;

- 5- Quitus aux administrateurs;

- 6- Réaffectation de réserves;

- 7- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

- 8- Fixation des jetons de présence des administrateurs, des membres du comité permanent d'audit, des membres du comité de rémunération et de recrutement et des membres du comité de risques;

- 9- Renouvellement du mandat des administrateurs;

- 10- Désignation du co-commissaire aux comptes;

- 11- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité.

Conformément aux dispositions de l'article 37 des statuts, les titulaires d'au moins 10 actions libérées des

versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'assemblée générale ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrit sur les registres sociaux huit jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Les autres titulaires d'actions inférieures à 10 peuvent pour être admis dans l'assemblée générale ordinaire se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un «POUVOIR» soit déposé au siège social de la société Trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société sis à Lotissement AFH/ BC5, au Centre Urbain Nord Tunis.

2020R00608SANB3

Convocation des actionnaires à une assemblée générale ordinaire

Société PERLAMED

S.A. au capital 3 960 000 dinars

Siège Social : Zone Industrielle Sbikha 2 Kairouan

MF: 1497706 S

CNSS : 576318-41

Le conseil d'administration de la société PERLAMED a le plaisir de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 8 avril 2020 à partir de 18 heures au Borj Ayadi Route de Gremda Km 5.5 Sfax à effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes.

- 2- Approbation des états financiers de l'exercice 2019

- 3- Approbation des conventions réglementées

- 4- Octroi du quitus aux membres du conseil d'administration

- 5- Nomination des membres du conseil d'administration pour le mandat allant de 2020 à 2022

6- Convocation du conseil d'administration pour se réunir à effet de renouveler le mandat du Président Directeur Général pour la période allant de 2020 à 2022

7- Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices de 2020 à 2022

8- Octroi de pouvoirs pour accomplir les formalités nécessaires

9- Questions diverses.

2020S00333SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 16 avril 2020

Polyclinique El Bassatine

SA au capital de 4.500.000 dinars

Siège social : Cité Jardins II - 3002 Sfax

RNE : Identifiant unique n° : 017861B

Matricule fiscal : 017861B/A/M/000

Les actionnaires de la Société Anonyme Polyclinique El Bassatine sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, au siège social de la société, le jeudi 16 avril 2020 à 18 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de l'acceptation de nouveaux actionnaires.

2) Approbation du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital en numéraire pour la somme de 334.000 dinars avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de nouveaux actionnaires.

3) Approbation du montant de la prime d'émission des nouvelles actions émises dans le cadre de l'augmentation du capital social en numéraire.

4) Augmentation du capital social en numéraire pour la somme de 334.000 dinars avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de nouveaux actionnaires, la libération des nouvelles actions souscrites et modifications subséquentes des statuts.

5) Pouvoirs au conseil d'administration pour réaliser l'augmentation du capital, constater la

réalisation définitive de l'augmentation du capital social et modifier l'article 6 des statuts suite à la constatation de la réalisation définitive de l'augmentation du capital.

6) Questions diverses.

7) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires, au siège social : le rapport du conseil à l'assemblée sur l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de nouveaux actionnaires, le rapport du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, le texte du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire et la liste des actionnaires.

Les actionnaires seront admis à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial revêtu de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2020X00462SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Production d'Article en Laiton «SOPAL»

S.A au capital de 26 000 000 dinars

Siège social : Rte de Gabès Km 1.5 Sfax

MF : 017601 GAM 000

Les actionnaires de la société de production d'articles en laiton «SOPAL» sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le samedi 30 mai 2020 à 11 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du projet de fusion - absorption de la filiale « STUGAFREM » par la société mère «SOPAL»,

2- Approbation s'il y'a lieu du projet de fusion - absorption.

3- Accorder les pouvoirs au conseil d'administration pour accomplir les formalités nécessaires.

2020X00466SANB3

Convocation à l'AGO des actionnaires

SAGES CAPITAL

SA au capital de 500.000 DT

Siège social : Imm. Molka Bur. B5-B6, Les Jardins du Lac 1053 Tunis

MF : 961710W/A/M/000

RC : B2428492006

Messieurs les actionnaires de la Société SAGES Capital s.a, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 10 avril 2020 à 9 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration afférent à l'exercice 2019 ;

2. Lecture des états financiers afférents à l'exercice 2019 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2019 ;

4. Approbation du rapport du Conseil d'Administration afférent à l'exercice 2019 et des états financiers clos au 31 décembre 2019 ;

5. Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2019 ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

7. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2019 ;

8. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019;

9. Renouvellement des mandats d'administrateurs;

10. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2020400691SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Etudes et d'Aménagement de Sebket Bin Ghayadah

S.A au capital de 1 600 000 Dinars

Siège social : Rue Bechir Sfar - 5100 - Mahdia

M.F : 1562233Y/AM/000

Le Conseil d'Administration de la Société d'Etudes et d'Aménagement de Sebket Bin Ghayadah à Mahdia informe tous les actionnaires que

l'assemblée générale ordinaire de la société se tiendra le jeudi 16 avril 2020 à 10 heures du matin au siège social de la société à Mahdia en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport de gestion pour l'année 2019,
2. Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes sur les états financiers au titre de l'année 2019,
3. Approbation des états financiers et du rapport de gestion au titre de l'année 2019,
4. Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial de commissaire aux comptes,
5. Affectation du résultat comptable de l'exercice 2019,
6. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019,
7. Procuration pour le président directeur général en vue d'effectuer les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication.

Les actionnaires peuvent consulter les documents relatifs à l'ordre du jour à partir du mercredi 01 avril 2020 au siège social de la Société du lundi au vendredi suivant l'horaire administratif.

2020400712SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

du 3 avril 2020 à 11 H

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE (MIP)

Société anonyme

Au capital de : 4.398.937 dinars

Siège social : Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I. Charguia 2 Ariana

UI : 867795 N

CNSS : 340584-17

Les actionnaires de la société MIP S.A sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire, prévue pour le vendredi 3 avril 2020 à 11 H au siège actuel de la société, impasse, Rue des entrepreneurs, Z.I Charguia 2 Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise en conformité des statuts avec de la loi 2019-47.
2. Transfert du siège social.
3. Questions diverses.

2020400720SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 3 avril 2020 à 16 H

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE (MIP)

Société anonyme

Au capital de : 4.398.937 dinars

Siège social : Impasse, Rue des Entrepreneurs, Z.I. Charguia 2 Ariana

UI : 867795

N° CNSS : 340584-17

Les actionnaires de la société MIP S.A sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire, prévue pour le vendredi 3 avril 2020 à 16 H au siège actuel de la société, impasse, Rue des entrepreneurs, Z.I Charguia 2 Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Examen de continuité d'activité vu que Les pertes cumulées au 31 décembre 2017 s'élèvent à 14 141 039 Dinars et dépassent le capital social. Il convient, à cet effet, et en application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales de statuer sur la continuité de l'exploitation et de l'activité.

2/ Questions diverses ;

3/ Pouvoirs pour formalités.

2020400721SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société POLYSTYRENE MEDITERRANEEN (POLYMED) SA

S.A au capital de 2952.000 dinars

IU : 1180620G

MF : 1180620G

Le conseil d'administration de la société Polystyrène Méditerranéen POLYMED SA, invite tous les actionnaires à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le

lundi 6 avril 2020 à 10h heures au siège social de la Société Polymed «Zriba Zaghouan» en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et Approbation du rapport de conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2019,
2. Lecture du rapport de commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31/12/2019,
3. Approbation des états financiers relatif à l'exercice clos le 31/12/2019.
4. Approbation des conventions réglementées entrant dans le cadre de l'article 200 et suivant et l'article 475 du code des sociétés commerciales,
5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.
6. Affectation du résultat de l'exercice 2019
7. Nomination et renouvellement des mandats des administrateurs
8. Fixation des jetons de présence pour l'année 2019 à allouer au membre du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019.
9. Pouvoir pour formalité.

2020400723SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Complexe Hôtelier et Touristique de Sbeitla «BYZACENE»

S.A au capital de 6.760.000 DT

Siège social : Rue des Lacs Mazuries les Berges du Lac Tunis

R.C. : B2454412007

M.F. : 1015819Y/A/M/000

Les actionnaires de la société complexe hôtelier et touristique de Sbeitla BYZACENE sont invités à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 14 avril 2020 à 9H au siège de la société de l'investissement moderne SICAR 67, rue Alain Savary Belvédère Tunis 1002 afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- 1) Approbation, du retard du déroulement de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2017

- 2) Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2017.
 - 3) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2017.
 - 4) Approbation, des états financiers et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2017
 - 5) Approbation, s'il y a lieu, des conventions réglementées prévues à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales (C.S.C.).
 - 6) Quitus aux administrateurs.
 - 7) Fixation des jetons de présence.
 - 8) Pouvoirs pour formalités.
 - 9) Cette convocation annule et remplace la convocation du 13 mars 2020.
- 2020400724SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

STB MANAGER

SOCIETE DE GESTION DES OPCVM DU GROUPE STB

Société anonyme

Au capital de 500.000 dinars

Siège social : Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray, 1004 - El Menzah 4

Identifiant unique : 0796017F

N° CNSS : 340106-24

Les actionnaires de STB MANAGER sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le jeudi 16 avril 2020 à 10 heures du matin au siège de la société sis à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque, 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019
4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

5. Lecture du rapport du comité de contrôle charaïque de FCP AL HIKMA relatif à l'exercice 2019
 6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2019
 7. Affectation des résultats de l'exercice 2019
 8. Fixation du montant des jetons de présence
 9. Fixation de la rémunération du comité permanent d'audit
 10. Désignation d'un commissaire aux comptes
 11. Renouvellement de mandats d'administrateurs
 12. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité.
- 2020400727SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Société anonyme

Au capital de 12.623.469 Dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

MF : 12364 RAM

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 8 avril 2020, à 10h au siège social sis au Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre - 1003 Tunis El Khadra , à l'effet de délibérer sur :

1. Entériner le retard accusé dans la tenue de l'assemblée.
2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2018.
3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2018.
4. Approbation des états financiers de l'exercice 2018.
5. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2018.
 7. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2018.
 8. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2018.
 9. Affectation des résultats de l'exercice 2018.
 10. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2018 et de la rémunération des membres du CPAI.
 11. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des statuts.
 12. Pouvoirs pour les formalités.
- 2020400728SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Société anonyme

Au capital de 12.623.469 Dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre

1003 Tunis El Khadra

MF : 12364RAM

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 8 avril 2020, à 11h au siège social sis au Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre - 1003 Tunis El Khadra, à l'effet de délibérer sur :

1. Continuité de l'activité de la société.
2. Amendement des statuts.
3. Pouvoirs pour les formalités.

2020400729SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du

Mercredi 24 Juin 2020 à 10 heures au local de la société

COTUPHA sis au Km7 Route de Mateur, 2010 Manouba

Compagnie Tunisienne Pharmaceutique

«CO TU PHA » SA au capital de 500 000 dinars

Siège social : 14, Rue Pierre de Coubertin - Tunis

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne Pharmaceutique «CO TU PHA » sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire de la société le Mercredi 24 Juin 2020 à 10 heures au local de COTUPHA sis au Km7 Route de Mateur - 2010 Manouba pour débattre sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Examen et approbation des états financiers de la société COTUPHA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019.
- 2- Examen et approbation des états financiers du Groupe COTUPHA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019.
- 3- Rapports du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019.
- 4- Rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 de la société COTUPHA.
- 5- Rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31/12/2019 du Groupe COTUPHA.
- 6- Affectation des Résultats.
- 7- Quitus aux administrateurs.
- 8- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les années 2020, 2021 et 2022.
- 9- Questions diverses.

2020400730SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2019

Société l'Etoile du Nord

S.A.R.L au capital de 11.200 DT

Matricule fiscal : 7383 L/M

Rue Hédi Chaker - 9000 - Béja

Messieurs les associés de la société l'Etoile du Nord à Béja sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le 31 mars 2020 à 15h, au siège de la société à Béja pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport des gérants concernant l'exercice 2019 et son approbation s'il ya lieu.

2. Prendre connaissance du bilan de l'exercice 2019 et ses états financiers.
3. S'y rattachement et leur approbation s'il ya lieu.

4. Affectation des bénéfices.

5. Quitus des gérants sur leurs gestions 31/12/2019.

6. Questions diverses.

2020400725SRLB3

Autres sociétés

Organisation d'une assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de base service agricole Hayet

S.S : Av de l'environnement Beni Khia

MF : 1597067 Q

Mr Nader Ayachi le représentant légal de la société mutuelle décide une organisation de l'assemblée générale ordinaire au siège social pour le samedi 28 mars 2020 à onze heures de matin et tous les affiliés sont invités d'être présents pour ces résolutions :

- 1- Les états financiers de l'exercice 2019
- 2- Le rapport de commissaire aux comptes
- 3- Addition des nouveaux affiliés
- 4- Autres résolutions.

2020R00591SODB3

Convocation à l'assemblée générale

Campagne 2018-2019

S.M.B.S.A ETTAJDID

Rue des Martyrs 4022 Akouda

Tel : 73 356 113

Fax : 73 256 120

Le Président de la Société MUTUELLE DES SERVICES AGRICOLES ETTAJDID Akouda a le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale concernant La Campagne Agricole 2018-2019 qui aura lieu le mardi 21 avril 2020 à 9h du matin au siège de la société, pour traiter le programme suivant :

- Les rapports de conseil d'administration,
- Le rapport de commissaire aux comptes,
- Discussion des rapports,
- Actualisation de la liste des adhérents,
- Et renouvellement du 1/3 des membres.

Remarque :

1- Les adhérents peuvent voir le bilan et tous les rapports à partir du 10 avril 2020 au siège de la société à l'heure administrative.

2- La présentation au conseil d'administration aura lieu du 01 avril 2020 jusqu'au 10 avril 2020 à l'heure administrative. Pour les intéressés il faut déposer une demande au nom du président de conseil au cours des délais ouverts.

2020S00331SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Madame Khomsi Leila veuve Mesbah Mohamed, déclare la perte de titre de propriété n°2392/09, date du 28/3/2005, objet du titre foncier 6151 Mannouba. Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 6/3/2020.

2020R00574DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Ali Ben Sadok Ben Othmen Miled, titulaire de la CIN n°04043057, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/5577 délivré le 3/8/2009, objet du titre foncier n°45084 Monastir sise à Sayada gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée sous n°97 du 10/3/2020 par le poste de Police de Sayada.

2020S00329DIVD2

Avis

Mr Moncef Ben Mohamed Aydi né le 16/5/1972 titulaire de la CIN 05951075 annonce qu'il a perdu son titre de propriété établi par acte de partage notarié d'un lot de superficie 451.47 m² situé à Sfax route Saltania km8 le 12/2/2006 enregistré à la recette des finances Sfax le 13/5/2006 reçu M032846 et veut avoir un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Maître Hamza Mohamed sis rue Sidi Belhssan Sfax médina dans un délai de 70 jours à partir de l'apparition.

2020X00459DIVD2

Avis

Mr Mostafa Ben Mohamed Ben Sadek Frikha et son épouse Sonia Bent Boukthir El Aydi informent le public que leurs titre de propriété concernant un terrain de sup 2080 m² sis route el Ain km 15 Sfax est perdu et qu'il désire avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax au cours de 70 jours de cette publication.

2020X00463DIVD2

Avis

Les héritiers de feu Mohamed Ben Boubaker El Baklouti qui sont son épouse Basma Bent Mohamed Elleuch et ses enfants Ghazi, Tarek, Mariem et Mohamed Aziz avisent qu'à sa propriété une parcelle sud-est

d'une superficie de 881 m² à la route de Menzel Chaker km 4.5 à la nouvelle ceinture zanket Chaabouni Sfax.

Que son titre de propriété étant perdu, ils veulent en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du Notaire Wassim Karoui domiciliant à la rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours de la date de la Parution du Présent au journal Officiel.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2020X00472DIVD2

Avis

Mme Hamida Salhi déclare avoir perdu le titre de propriété d'une parcelle de terre 60 m² située à la route atiaa km 3 et elle veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2020X00475DIVD2

Avis

Les héritiers de Mohamed Ben Salem Ben Mohamed Ketata déclare que son titre de propriété d'une maison n°11 size à la route Gremda Markaz Sahnoun et perdue. Ils veulent extraire un autre titre. Toutes oppositions doivent être au bureau de notaire Ketata Moncef dans un délai de 70j de ce jour.

2020X00476DIVD2

Avis

Madame Leila Bent Farhat Hached annonce qu'elle possède l'appartement n°4 de l'immeuble n°4 sis route de Mahdia Sfax de superficie 116 m² par acte notarié enregistré le 24/3/1999 sous le n°M020948 par le notaire Salah Feki et son collègue son titre de propriété a disparu et elle désire se faire délivrer une 2ème copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire à Sfax Salah Feki dans un délai de 70 jours de la parution de cet avis.

2020X00484DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Association Nejma pour la culture et les arts

Numéro de l'annonce 2018408273 - APSFI

Publiée au journal officiel 1373 du 10 novembre 2018, page 7203.

Il y avait une erreur dans le nom du décrétaire général.

Remplacé Mr Anwar Ben Hussein par Mme Imen Fathallah

Selon le rapport d'inspection du professeur Anis Al-Jouini, Huissier de justice, n°32 Av. La Liberté 1002 - Tunis - Téléphone : 71 90 948.

Le nombre d'inclusion 2221 au (21/6/2018).

2020400661RECZ9

BILANS ET COMPTES FINANCIERS

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0633363 /V.N.M

BILAN DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté au 31/12/2019 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2019	31/12/2018
<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	43 810 784,190	52 409 210,455
	a- Obligations et valeurs assimilées		42 622 581,190	49 315 460,455
	b- Titres OPCVM		1 188 203,000	3 093 750,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	10 931 057,560	14 132 201,178
	a- Placements monétaires		3 988 601,386	1 834 619,816
	b- Disponibilités		6 942 456,174	12 297 581,362
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	583,869	0,000
TOTAL ACTIF			54 742 425,619	66 541 411,633
<u>PASSIF</u>			<u>180 264,412</u>	<u>199 704,174</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	125 900,093	164 375,846
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	54 364,319	35 328,328
<u>ACTIF NET</u>			<u>54 562 161,207</u>	<u>66 341 707,459</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.7	52 126 353,756	63 553 101,050
CP 2	<u>Sommes capitalisables</u>	3.8	<u>2 435 807,451</u>	<u>2 788 606,409</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice		2 435 807,451	2 788 606,409
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			54 742 425,619	66 541 411,633

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0633363 /V.N.M

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE Arrêté le 31/12/2019 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.19 au 31.12.19	Période du 01.01.18 au 31.12.18
PR 1	<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>2 568 505,212</u>	<u>2 905 904,758</u>
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 568 505,212	2 905 904,758
	<u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>925 263,143</u>	<u>979 576,259</u>
PR 2	<u>Total des revenus des placements</u>		<u>3 493 768,355</u>	<u>3 885 481,017</u>
	<u>Charges de gestion des placements</u>	3.9	<u>-559 279,955</u>	<u>-653 856,459</u>
CH 1	<u>Revenu net des placements</u>		<u>2 934 488,400</u>	<u>3 231 624,558</u>
	<u>Autres charges</u>	3.10	<u>-94 599,491</u>	<u>-105 374,068</u>
CH 2	<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>2 839 888,909</u>	<u>3 126 250,490</u>
	<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>-404 081,458</u>	<u>-337 644,081</u>
PR 4	<u>Sommes capitalisables de la période</u>		<u>2 435 807,451</u>	<u>2 788 606,409</u>
	<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>404 081,458</u>	<u>337 644,081</u>
PR 4	<u>Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres</u>		<u>78 132,104</u>	<u>74 954,589</u>
	<u>Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres</u>		<u>70 926,896</u>	<u>118 436,531</u>
	<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>-3 045,185</u>	<u>-22 178,980</u>
	<u>Résultat net de la période</u>		<u>2 985 902,724</u>	<u>3 297 462,630</u>

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0633363 /V.N.M

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE Arrêté le 31/12/2019 (en DT)

Libellé	Période du 01.01.19 au 31.12.19	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>2 985 902,724</u>	<u>3 297 462,630</u>
a- Résultat d'exploitation	2 839 888,909	3 126 250,490
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	78 132,104	74 954,589
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	70 926,896	118 436,531
d- Frais de négociation de titres	-3 045,185	-22 178,980
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-14 765 448,976</u>	<u>-5 706 235,374</u>
a- Souscriptions	50 641 278,355	59 466 283,852
- Capital	47 667 200,000	58 903 400,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	2 974 078,355	562 883,852
b- Rachats	65 406 727,331	65 172 519,226
- Capital	61 507 400,000	64 306 800,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	3 899 327,331	865 719,226
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	<u>-11 779 546,252</u>	<u>-2 408 772,744</u>
<u>AN4- Actif Net</u>		
a- En début de période	66 341 707,459	68 750 480,203
b- En fin de période	54 562 161,207	66 341 707,459
<u>AN5- Nombre d'actions</u>		
a- En début de période	640 318	694 352
b- En fin de période	501 916	640 318
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>	<u>108,707</u>	<u>103,607</u>
<u>AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</u>	<u>4,92%</u>	<u>4,64%</u>

2020T00327BCFA5

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0447178/F.N.M

BILAN DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2019 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2019	31/12/2018
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	67 293 174,386	79 631 032,573
	a- Obligations et valeurs assimilées		67 293 174,386	79 631 032,573
	b- Autres valeurs		0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	14 746 426,627	16 714 722,114
	a- Placements monétaires		5 983 590,478	1 834 137,939
	b- Disponibilités		8 762 836,149	14 880 584,175
AC 3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		82 039 601,013	96 345 754,687
	<u>PASSIF</u>		<u>276 822,774</u>	<u>282 130,015</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	185 670,795	225 939,765
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	91 151,979	56 190,250
	<u>ACTIF NET</u>		<u>81 762 778,239</u>	<u>96 063 624,672</u>
CP 1	Capital	3.6	78 465 017,581	92 324 185,204
CP 2	Sommes distribuables	3.7	<u>3 297 760,658</u>	<u>3 739 439,468</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		645,399	165,581
	b- Sommes distribuables de l'exercice		3 297 115,259	3 739 273,887
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		82 039 601,013	96 345 754,687

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF : 0447178/F.N.M

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2019 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.19 au 31.12.19	Période du 01.01.18 au 31.12.18
PR 1	Revenus du portefeuille-titres	3.1	3 593 834,784	4 819 157,340
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 593 834,784	4 819 157,340
PR 2	Revenus des placements monétaires	3.2	887 227,793	1 045 827,859
	Total des revenus des placements		4 481 062,577	5 864 985,199
CH 1	Charges de gestion des placements	3.8	-791 039,355	-1 067 929,584
	Revenu net des placements		3 690 023,222	4 797 055,615
CH 2	Autres charges	3.9	-120 726,848	-158 808,848
	Résultat d'exploitation		3 569 296,374	4 638 246,767
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation		-272 181,115	-898 972,880
	Sommes distribuables de la période		3 297 115,259	3 739 273,887
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		272 181,115	898 972,880
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		37 219,050	-559 087,291
	Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		888,200	608 770,000
	Frais de négociation de titres		-1 428,170	-17 261,996
	Résultat net de la période		3 605 975,454	4 670 667,480

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF : 0447178/F.N.M

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2019 en (DT)

Libellé	Période du 01.01.19 au 31.12.19	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>3 605 975,454</u>	<u>4 670 667,480</u>
a- Résultat d'exploitation	3 569 296,374	4 638 246,767
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	37 219,050	-559 087,291
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	888,200	608 770,000
d- Frais de négociation de titres	-1 428,170	-17 261,996
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>-3 404 373,750</u>	<u>-4 144 954,940</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-14 502 448,137</u>	<u>-46 900 702,424</u>
a- Souscriptions	47 285 747,781	51 814 554,055
- Capital	46 152 300,000	50 713 300,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-395 412,676	-448 822,074
- Régularisation des sommes distribuables	1 528 860,457	1 550 076,129
b- Rachats	61 788 195,918	98 715 256,479
- Capital	60 168 400,000	96 552 200,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-515 665,973	-853 927,481
- Régularisation des sommes distribuables	2 135 461,891	3 016 983,960
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	<u>-14 300 846,433</u>	<u>-46 374 989,884</u>
<u>AN4- Actif Net</u>		
a- En début de période	96 063 624,672	142 438 614,556
b- En fin de période	81 762 778,239	96 063 624,672
<u>AN5- Nombre d'actions</u>		
a- En début de période	931 410	1 389 799
b- En fin de période	791 249	931 410
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>	<u>103,333</u>	<u>103,137</u>
<u>AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</u>	<u>4,08%</u>	<u>3,94%</u>

2020T00329BCFA5

les actifs**Exercice clos le 31 Décembre 2018**

	Note	31/12/2018	31/12/2017
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilitisations incorporelles	1,5	263 856	249 770
amortissements		<231 146>	<217 203>
Total		32 710	32 567
Immobilitisations corporelles	2,5	530 231	507 607
amortissements		<411 158>	<373 267>
Total		119 073	134 339
Immobilitisations financières		0	0
provisions		0	0
Total		0	0
Total des actifs immobilisés		151 783	166 906
Autre actifs non courants		4 189	8 378
Total des actifs non courants		155 972	175 284
Actifs courants			
- Stocks		40 092	45 946
provisions			
Total		40 092	45 946
Clients et comptes rattachés		52 316	29 950
provisions			
Total		52 316	29 950
Autres actifs courants	3,5	29 831	17 182
Placements et autres actifs financiers			
Liquidités et équivalents de liquidités	4,5	339 232	403 505
Total Liquidités et équivalents de liquidités		339 232	403 505
Total des actifs courants		461 472	496 583
Total des actifs		617 443	671 867

Tunis le : 16/01/2020

les passifs**Exercice clos le 31 Décembre 2018**

	note	31/12/2017	31/12/2018
Capitaux propres			
Capital social			
Réserves			
Autres capitaux propres	5,5	229 320	251 539
Résultats reportés		84 208	98 435
Total		313 528	349 974
Résultat de l'exercice		171 477	65 774
Total des capitaux propres avant répartition		485 005	415 748
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts			
Autres passifs financiers			
provisions			
Total des passifs non courants			
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés		28 630	41 036
Autres passifs courants		103 809	215 084
Concours bancaires et autres passifs financiers			
Total des passifs courants		132 439	256 120
Total des passifs		132 439	256 120
Total des capitaux propres et des passifs		617 443	671 868

résultat de l'exercice
Exercice clos le 31 Décembre 2018

	note	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation			
Revenus		107 733	35 669
Ventes			
Autres produits d'exploitation	C1	673 865	538 898
Production immobilisée			
Variation des stocks des produits finis et des encours			
Total des produits d'exploitation		781 597	574 567
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises consommés			
Achats d'approvisionnements consommés	C2	<45 142>	<29 855>
Charges de personnel	C3	<306 074>	<285 371>
Dotations aux amortissements et aux provisions	C4	<58 368>	<45 501>
Autres charges d'exploitation	C5	<208 416>	152 589
Total des charges d'exploitation		618 000	513 316
Résultat d'exploitation		163 598	61 251
Charges financières nettes			
Produits des placements			
Autres gains ordinaires	C6	7 882	4 884
Autres pertes ordinaires	C7	<2>	<1>
avant impôt		171 477	66 133
Impôt sur les bénéfices			
impôt		171 477	66 133
Eléments extraordinaires			<360.000>
Résultat net de l'exercice		171 477	65 773
Ajustement Après Modification Comptable		<8 510>	
Résultat net de l'exercice Après Modification Comptable		162 966	65 773

Flux de trésorerie
Exercice clos le 31 Décembre 2018

	note	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		171 477	65 773
Ajustissements pour :			
. Amortissements et provisions		51 834	45 501
. Variation des :			
- Stocks		5 854	<14 677>
- Créances		<22 366>	<18 590>
- Autres actifs		<12 649>	<7 787>
- Fournisseurs		<123 681>	184 099
- Autres dettes		4 189	38 381
. Plus ou moins values de cession			
. Amortissements subventions d'investissement		<58 368>	<40 753>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		16 290	251 947
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition			
d'immobilisations corporelles et incorporelles		<36 710>	<139 377>
d'immobilisations corporelles et incorporelles			
d'immobilisations financières			
d'immobilisations financières			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<36 710>	<139 377>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Subventions d'investissement		34 645	71 400
Subventions d'exploitation affectées à l'investissement		1 503	6 055
Encaissements provenant des emprunts		<80 000>	<10 000>
Remboursement d'emprunts			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<43 852>	67 455
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			
Variation de trésorerie		<64 272>	180 025
Trésorerie au début de l'exercice		403 505	223 480
Trésorerie à la clôture de l'exercice		339 232	403 505

Tableau des Immobilisations et des Amortissements

ANNEE 2018

Compte	Désignation	Valeurs d'origine				TOTAL	Amortissement			TOTAL	VALEUR COMPTABLE NETTE
		Antérieur	Acquisitions	Cessions	Transfert		Antérieur	De l'année	Reprises		
211	Investissements de recherche & de dévelop	198 680.332	11 110.610		17 500.000	227 290.942	187 373.066	10 432.826		197 805.892	29 485.050
212	Concessions de marques, brevets, licences	6 517.140	0.000			6 517.140	6 517.140			6 517.140	0.000
213	Logiciels	28 304.152	2 975.600		3 186.000	34 465.752	24 784.739	3 510.144		28 294.883	6 170.869
224	Concessions de services	120 507.325	0.000			120 507.325	76 998.409	13 669.804		90 668.213	29 839.112
224	Voitures de fonction	41 678.934	0.000			41 678.934	30 494.730	2 483.786		32 978.516	8 700.418
228	Installations générales, agencements et am	147 585.230	4 606.296			152 191.526	112 746.625	7 388.673		120 135.298	32 056.228
228	Matériel bureautique	98 094.467	10 411.504			108 505.971	82 574.703	2 919.408		85 494.111	23 011.860
228	Matériel informatique	78 909.584	7 606.200			86 515.784	52 979.678	10 824.964		63 804.642	22 711.142
228	Matériel audiovisuel	48 010.122	0.000			48 010.122	44 424.391	604.132		45 028.523	2 981.599
23	Immobilisations en cours	20 686.000	0.000	0.000	-2068 6.000		0.000	0.000	0.000	0.000	
	Total	788 973.286	36 710.210	0.000	0.000	825 683.496	618 893.480	51 833.737	0.000	670 727.217	154 956.279

2020R00577BCFA5

Abonnement au Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contactez le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette** : 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C.

Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.

Frais d'envoi en sus